

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Les grands fonds littéraires contemporains au département des Manuscrits
Annaïg Le Page

Stage réalisé sous la direction de Mauricette Berne
Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France

Mémoire réalisé sous la direction de François Dupuigrenet Desroussilles
École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques



novembre 1996

1996
DCB
36

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

Les grands fonds littéraires contemporains au département des Manuscrits
Annaïg Le Page

Stage réalisé sous la direction de Mauricette Berne
Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France

Mémoire réalisé sous la direction de François Dupuigrenet Desroussilles
École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

1996

DCB

36

novembre 1996

Je tiens à remercier l'ensemble des conservateurs du département des Manuscrits pour l'accueil qu'ils m'ont réservé et les conseils qu'ils m'ont prodigués au cours de ce stage. Tous ont bien voulu répondre à mes questions, et n'ont pas hésité à mettre entre mes mains les documents qui pouvaient m'être utiles. Je remercie tout particulièrement Mauricette Berne, pour son encadrement attentif et chaleureux, ainsi qu'Annie Angremy pour le temps qu'elle a bien voulu me consacrer.

TITRE

Les grands fonds littéraires contemporains au département des Manuscrits

TITLE

Great contemporary literary collections in the department of Manuscripts

RÉSUMÉ

Les collections du fonds français du département des Manuscrits ont connu depuis le milieu de ce siècle un accroissement et une évolution sans précédent qui se caractérise par l'afflux de fonds littéraires de volume important. L'arrivée de ces grands fonds demande une adaptation des méthodes de traitement, de classement et de mise en valeur, portant à s'interroger sur la spécificité du travail sur ce type de fonds, dans une période où le département doit faire face à un manque de moyens et de personnel.

ABSTRACT

Since the middle of this century, the french collections of the department of Manuscripts have experienced an expansion and an evolution characterised by the inrush of great literary collections. Those collections require new methods of treatment, classification and exhibition, that justify a reflexion about the specificity of such collections, particularly in a time when the department is confronted to a lack of means and employees.

TERMES D'INDEXATION

Écrivains français -- 1900-1999 -- Manuscrits

Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits

KEYWORDS

Bibliothèque nationale de France. Department of Manuscripts

Literary manuscripts

Contemporary manuscripts

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
I. UN PROBLÈME NOUVEAU POUR LE DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.....	6
A. Bref historique des collections du département.....	6
B. Une mutation dans les acquisitions.....	7
II. DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES D'UN GRAND FONDS.....	11
A. Les grands fonds littéraires : tentative de définition.....	11
B. Caractéristiques des grands fonds littéraires de la Bibliothèque nationale de France.....	13
III. LE TRAITEMENT DES GRANDS FONDS LITTÉRAIRES.....	18
A. Traitement et classement.....	18
- Les opérations de traitement.....	18
- Les principes de classement.....	20
B. Classement et génétique des textes.....	22
C. Problèmes rencontrés par les conservateurs.....	25
IV. CONSERVATION ET COMMUNICATION.....	30
A. La communication.....	30
B. La conservation.....	33
C. La mise en valeur des fonds.....	35
V. LES PERSPECTIVES.....	42
A. Le rôle de l'informatique en matière de traitement des fonds.....	42
B. Évolution de la nature des fonds.....	43
CONCLUSION.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	47

INTRODUCTION

L'arrivée des fonds littéraires à la Bibliothèque nationale de France est un phénomène récent, si récent qu'il fait encore l'objet d'explications et d'analyses dans les revues professionnelles. Aujourd'hui à la notion de fonds littéraire se superpose la notion de grand fonds, car de plus en plus les conservateurs voient entrer au département des volumes extraordinaires de papiers dont le traitement et le stockage deviennent problématiques. Un conservateur citait ainsi récemment dans une conférence certains fonds en cours de traitement au département : « Raymond Abellio, Juliette Adam, Barrès, Georges Bataille, Simone de Beauvoir, Julien Benda, Emmanuel Berl, Georges Bernanos, Jean-Richard Bloch, Célestin Bouglé, Michel Butor, Jean Cassou, Paul Claudel, Henri Ghéon, Jean Grenier, Jean Guéhenno, Jabès, Gabriel Marcel, Martin-du-Gard, Merleau-Ponty, Romain Rolland, Roussel, Sartre, Jean-Baptiste Say, Supervielle, Taine, Boris Vian,... » Le nombre est impressionnant, d'autant plus qu'il n'est pas exhaustif, et montre le grand dynamisme du département des Manuscrits dans ce domaine. Mais il montre peut-être moins l'importance du travail que de tels fonds représentent.

Inquiet devant la prolifération des papiers qui lui sont confiés, le département s'interroge donc aujourd'hui sur la notion de grand fonds littéraire. Ces fonds ont-ils des caractéristiques propres ? A ce moment-là comment peut-on les définir ? Faut-il leur appliquer des méthodes de classement et de communication particulières ? Les problèmes qu'ils posent aujourd'hui découlent-ils de leur nature propre ou de la situation générale de la Bibliothèque en cette période de grand bouleversement ?

Ces questions sont d'autant plus cruciales que les grands fonds littéraires constituent aujourd'hui de véritables enjeux entre les différentes institutions qui se disputent leur attribution. Dans cette lutte le département des Manuscrits avait au départ des atouts majeurs du fait de son prestige, de son ancienneté, des richesses reconnues de ses collections et de ses capacités de mise en valeur. Mais les difficultés qu'il rencontre pour le traitement des grands fonds littéraires sont importantes et réelles et peuvent prévenir les donateurs contre lui. Il importe donc que le département reste dans la concurrence et pour cela il lui faut définir une ligne d'approche adaptée aux caractéristiques des grands fonds littéraires.

C'est l'objectif de ce mémoire que j'essaierai d'atteindre en le centrant principalement sur deux questions : Y-a-t-il des caractéristiques internes aux grands fonds littéraires ? Demandent-ils des méthodes de traitement particulières ? Pour y répondre, et après une première partie consacrée à l'évolution des collections, je chercherai tout d'abord une définition plus fouillée de la notion de grands fonds, puis j'analyserai

successivement les différentes missions du département à la lumière des caractéristiques des grands fonds, enfin la dernière partie sera consacrée aux évolutions déjà perceptibles et susceptibles de modifier encore une fois le traitement des fonds littéraires.

I. UN PROBLÈME NOUVEAU POUR LE DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

A. Bref historique des collections du département

Les collections du département des Manuscrits sont les plus anciennes de la Bibliothèque nationale de France. En effet, la Librairie royale, fondée avant l'invention de l'imprimerie, se constitua au départ, et par la force des choses, autour d'une collection de livres manuscrits. Ces documents représentaient les supports uniques de la transmission des textes et du savoir. Par la suite la politique d'acquisition de manuscrits continua pour compléter les collections déjà entrées à la Bibliothèque et parce qu'on accordait la plus grande valeur à ces documents porteurs des premiers écrits des différentes civilisations.

L'intérêt des souverains et la sagesse des bibliothécaires royaux favorisèrent donc le développement de cette immense collection. On chercha tout d'abord à réunir dans la Librairie les textes fondamentaux de la connaissance, d'où l'acquisition de textes sacrés, d'ouvrages de théologie et de droit, d'ouvrages d'histoire et des textes des grands auteurs de l'antiquité, littéraires ou scientifiques. Quasiment jusqu'au XVIII^e siècle ces disciplines restèrent prioritaires dans les acquisitions de la Bibliothèque royale. C'est ainsi que l'on réunit les richesses des fonds grecs et latins actuels. On acquérait aussi des ouvrages étrangers : manuscrits chinois ou éthiopiens qui font aujourd'hui la richesse de la division orientale du département. Mais toujours, ou dans la plupart des cas, il s'agissait de volumes déjà constitués. La notion de manuscrit n'avait pas évolué avec l'apparition de l'imprimerie, elle restait toujours celle d'un texte construit porteur d'un état de la connaissance, dont la valeur était liée à sa plus ou moins grande rareté. Les documents acquis à cette époque et ne répondant pas à cette définition sont des documents historiques. En effet, on conserva assez rapidement au Cabinet des manuscrits des documents d'archives : chartiers, papiers issus des parlements ou ayant appartenu à de hauts personnages de l'État. Ces documents formèrent le second pôle de développement du département des Manuscrits et constituèrent aussi rapidement d'énormes collections.

Un tel développement des collections ne se fit pas, bien entendu, sans des périodes d'entrée massive de documents. Les acquisitions ne se firent pas au compte-gouttes, mais le département, séparé des imprimés en 1720, eut déjà à faire face à l'arrivée de grands fonds. La Bibliothèque royale se développa en effet le plus souvent par l'acquisition d'autres bibliothèques appartenant à des institutions ou à des particuliers. Ainsi arriva en 1500 la bibliothèque des ducs de Milan constituée en majorité d'ouvrages latins, les bibliothèques de membres de la famille royale lui furent aussi progressivement rattachées. En 1718 le Cabinet des manuscrits s'enrichit de la collection de Philibert de la Mare forte de 630 manuscrits et de papiers de hauts fonctionnaires. En 1719 on acquit

pour 30 000 livres la collection Baluze : 957 manuscrits, 700 chartes et 7 armoires remplies de papiers modernes. En 1732, ce fut la bibliothèque de Colbert qui vint s'ajouter aux collections : 7 724 manuscrits dont 6 127 anciens, 1 607 modernes accompagnés de 60 portefeuilles et 622 diplômes de rois de France. Au moment de la Révolution on vit entrer en masse les bibliothèques des établissements ecclésiastiques et des émigrés, puis les manuscrits saisis dans des pays étrangers.

Ces acquisitions, plus ou moins mouvementées, montrent bien l'activité du Cabinet des manuscrits. Les ouvrages entrants étaient catalogués avec les fonds déjà présents dans la Bibliothèque. Seules les collections véritablement exceptionnelles restèrent des ensembles intacts : Collection Colbert, Baluze ou Clairambault. Ces fonds, constitués d'ouvrages reliés, souvent richement, ne demandaient pas le même travail que les grands fonds d'auteur qui peuvent arriver aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France. Il n'était pas nécessaire de trier, ni de classer. Les ouvrages pouvaient être traités séparément, sans qu'il faille brasser d'énormes quantités de papiers pour comprendre la structure du fonds. Il existait, de plus, souvent, un inventaire ou un catalogue des ouvrages. Il ne restait alors qu'à mettre à jour le catalogue du département. Enfin au fil des années la science de l'analyse de ces manuscrits, la codicologie, s'était mise en place et permettait peu à peu de mieux analyser et connaître ces documents.

On voit donc que l'arrivée de grands fonds au département de Manuscrits n'est pas un phénomène nouveau. Néanmoins ce qui autrefois s'accomplissait apparemment sans heurt et devenu aujourd'hui un problème de grande urgence. L'évolution de la notion de manuscrit, le changement de la politique d'acquisition et la saturation du département demandent une révision totale des méthodes de travail qui prévalaient jusqu'à maintenant.

B. Une mutation dans les acquisitions

L'arrivée des grands fonds littéraires est donc un phénomène et une inquiétude récents pour le département des Manuscrits. On a vu quelle fut, jusqu'au XIX^e siècle, la nature des manuscrits acquis par le département. La politique d'acquisition du département dépend en effet du regard des écrivains, et du marché, sur leurs manuscrits et jusqu'à une époque récente ce regard fut peu indulgent. Avant le XVIII^e siècle les manuscrits d'auteur se font rares. La Bibliothèque nationale refusa d'acheter en 1800 le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*. Les manuscrits de travail, ou celui ayant servi de support à l'impression, ne revêtent aucune valeur aux yeux des écrivains ou des collectionneurs, ils ne sont que très rarement conservés. En revanche on trouve plus facilement des ouvrages inédits ou des correspondances. Néanmoins les acquisitions sont

peu portées sur les manuscrits littéraires et encore moins sur les manuscrits littéraires contemporains. Le département des manuscrits n'eut donc jamais à faire entrer des volumes très importants. Il s'agissait le plus souvent de fragments, d'ouvrages isolés dont le traitement et le classement pouvaient être faits rapidement. Aujourd'hui encore les acquisitions faites pour cette période gardent cet aspect fragmentaire qui les rend plus abordables. On peut citer néanmoins le fonds Bossuet déposé en 1753 pour la réalisation des œuvres complètes de l'évêque de Meaux. Bien que les papiers ne soient pas tous autographes, ce fonds constitué à l'origine de 34 volumes et qui a été développé, est l'un des plus importants pour la période précédant le XVIII^e siècle. Avec le Siècle des Lumières le volume des fonds tend à se développer. On peut citer pour exemple les quatre-vingts volumes du fonds Vandeuil, réunissant les papiers de Diderot. Les véritables manuscrits d'auteur sont toujours rares mais les copies se multiplient. Les fonds restent néanmoins constitués de volumes isolés ou peu nombreux.

Au XIX^e siècle l'attitude des écrivains face à leurs manuscrits change, le mouvement romantique donne une valeur nouvelle à ces traces du génie de l'écrivain. Le statut de l'écrivain change également : écrire devient un métier à part entière. Les écrivains ont donc plus tendance à garder les traces de leur labeur. Balzac et Hugo conservent précieusement tout ce qu'ils écrivent et y accordent une extrême valeur. On considère bien souvent le legs de Victor Hugo comme un tournant important dans l'histoire des collections du département des Manuscrits. Il est vrai qu'en matière de grand fonds littéraire son apport est fondamental. En léguant la totalité de ses manuscrits Victor Hugo officialise d'une certaine façon l'intérêt nouveau pour les brouillons des écrivains ; d'autre part il dépasse ce qui avait été jusqu'alors le domaine du département en étendant son don à « tout ce qui sera trouvé écrit ou dessiné par (lui) ». En utilisant ces termes, et si l'on met de côté le problème des dessins véritablement spécifique à Victor Hugo, l'auteur montre bien qu'il accorde aussi de la valeur à ses écrits non littéraires. C'est ainsi que le département des Manuscrits commence à emmagasiner des correspondances, des carnets, des comptes, des journaux annotés, tous documents qui tendent à faire de ses fonds des fonds d'archives plus que des fonds spécifiquement littéraires.

Les attributions du département des Manuscrits ont donc évolué ainsi sous l'influence des écrivains eux-mêmes. Les legs importants se succèdent ensuite tout au long du XX^e siècle. Pour ne donner que quelques exemples citons le don Edgar Quinet (1890, 113 volumes), Ernest Renan (1894, 112 volumes), Émile Zola (1904, 91 volumes). Ces premiers grands fonds entrèrent sous forme de dons. Il fallut encore attendre encore une cinquantaine d'années pour qu'une véritable politique d'acquisition en matière de manuscrits littéraires soit mise en place. Ce n'est qu'en 1945 qu'eut lieu le premier achat d'un manuscrit littéraire contemporain. Ce fut *Empédocle D'Agrigente* de

Romain Rolland. Puis le département acquit en 1962 les 177 volumes du fonds Marcel Proust et en 1964 les 369 volumes du fonds Robert de Montesquiou. Enfin la politique s'affirma définitivement sous l'administration de Georges Le Rider, qui favorisa son développement. C'est aujourd'hui une ligne forte parmi les activités du département.

Ce changement d'orientation correspond également à une modification du statut du manuscrit littéraire lui-même. Le XX^e siècle voit l'apparition puis le développement d'une nouvelle forme de critique, la critique génétique, qui fait justement appel à tout ce que l'on mettait auparavant au rebut - notes, brouillons, plans - et qui entrent désormais par cartons entiers. Pierre-Marc de Biasi explique très bien ce changement dans son article sur la génétique des textes : « Quelque chose a changé radicalement de façon toute récente, dans notre conception de l'objet manuscrit. C'était, jusqu'ici, avant tout un objet de collection, précieusement conservé dans les cabinets publics ou privés, comme garant de l'authenticité de l'œuvre, et quelquefois consulté comme témoignage documentaire du travail de l'artiste. Or, sans perdre cette valeur de « bien symbolique » l'objet manuscrit s'est doté d'une tout autre valeur culturelle : il est devenu matériau pour une saisie prétendant à la scientificité »¹. Les généticiens se lancent en effet à partir des années 1970 dans l'étude des brouillons et de ce qu'ils nomment les avant-textes pour en tirer des conclusions sur le processus de création et d'écriture de chaque auteur. Dans cette optique, les fonds entrés à la Bibliothèque nationale depuis le début du siècle sont une mine pour les chercheurs. D'autre part l'intérêt des lecteurs pour ce type de fonds est un argument de poids pour les conservateurs qui cherchent à en acquérir d'autres.

Ainsi l'afflux des grands fonds littéraires s'explique par une modification du point de vue des auteurs et des lecteurs sur le manuscrit. Néanmoins l'attitude de la Bibliothèque nationale comme celle des écrivains continue à évoluer. Devant l'ampleur de l'intérêt suscité par les manuscrits littéraires le département des Manuscrits a mis en place une politique active de prospection des donateurs potentiels. L'intérêt des bibliothèques françaises et étrangères pour les manuscrits littéraires, et la valeur financière accordée à ces fonds deviennent tels que la Bibliothèque nationale ne peut plus attendre qu'un écrivain reconnu propose de lui faire don de ses papiers, elle doit se poser en permanence auprès des écrivains contemporains comme un établissement intéressé par la conservation de leurs papiers. Ce travail de prospection, tout de diplomatie et de « relation publique » pèse lourd dans l'emploi du temps des conservateurs, mais il est néanmoins devenu indispensable. D'un autre côté les écrivains s'inquiètent de la dispersion de leur fonds et demandent à la Bibliothèque d'accueillir tout ce qui garde une trace de leur activité. Les fonds contiennent donc des documents de plus en plus divers : on trouve ainsi dans le

¹ « L'Analyse des manuscrits et la genèse de l'œuvre », *Encyclopædia Universalis, Symposium*, 1985, p. 925.

fonds Jean Grenier des coupures de presse, photographies, cartons d'invitation, programmes de télévision ou de radio, jusqu'à de véritables documents d'archives concernant la famille de l'auteur. Le fonds Barrès contenait, lui, des périodiques, des cartes postales, des affiches, des papiers administratifs et personnels et même des cahiers d'écolier.

L'évolution de la politique d'acquisition modifie donc grandement le travail des conservateurs. On leur demande désormais de prospecter les donateurs potentiels ou de rester en contact avec d'anciens donateurs susceptibles de compléter encore le fonds. Les méthodes de traitement adoptées jusqu'à maintenant ne peuvent plus s'appliquer à des fonds d'une nature toute différente et dont le contenu et la structure sont d'une extrême diversité. L'arrivée de ces fonds au traitement si lourd coïncide malheureusement avec une période de stagnation budgétaire et de restructuration de l'ensemble de la Bibliothèque. Le département des Manuscrits manque de personnel pour traiter toutes ses acquisitions et même de place pour les stocker. Le traitement et la conservation en deviennent particulièrement problématiques. Cette situation de blocage incite à une réflexion plus rapide sur les problèmes posés par les grands fonds littéraires. En effet si la génétique des textes a, selon Pierre-Marc de Biasi, modifié le statut scientifique du manuscrit il devient nécessaire d'adapter son statut bibliothéconomique afin de mettre en place un traitement et des méthodes de conservation plus performants et de répondre de façon plus adéquate aux demandes des lecteurs.

II. DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES D'UN GRAND FONDS

A. Les grands fonds littéraires : tentative de définition

La notion de grand fonds littéraire est difficile à cerner. Les fonds littéraires se déterminent assez aisément en fonction de la production principale de leur auteur. Ainsi le fonds Jean Grenier, malgré l'attribut de philosophe appliqué à son auteur, peut être considéré comme un fonds littéraire. Tout dépend en fait de la nature des papiers qui sont conservés. Jean Grenier fut à la fois un écrivain de romans et de nouvelles, et un écrivain philosophe. Les papiers qu'il nous a laissés ont une valeur littéraire, on y voit le travail stylistique de l'écrivain et l'on sent dans sa correspondance l'influence de ses écrits sur ses lecteurs. L'intérêt du travail de Jean Grenier ne réside donc pas uniquement dans les idées qu'il développe, mais également dans la façon dont il appréhende l'écriture. C'est en cela que son fonds peut être considéré comme un fonds littéraire. Les fonds d'historiens, de sociologues, de philosophes, etc. pourront ainsi entrer ou non dans la catégorie des fonds littéraires, en fonction de l'importance du travail de rédaction. Le fonds littéraire sera donc celui que l'on pourra soumettre à une critique génétique, quelque soit le sujet de l'ouvrage étudié, et qui montrera un véritable processus d'élaboration de l'écriture.

Plus délicate est l'appréciation du « grands fonds ». Le volume du fonds intervient évidemment au premier chef. Un fonds remplissant à son arrivée plus de cinquante cartons d'archives peut être considéré comme un grands fonds. Les deux grands fonds détenant le record dans ce domaine sont le fonds Maurice Barrès et le fonds Romain Rolland. En 1978, le fonds Barrès arriva directement de Charmes, maison familiale de Barrès, sous la forme de 110 cartons de déménagement remplis des papiers de l'écrivain et agrémentés de tableaux, de photographies, d'archives familiales. Ce fonds, dont le traitement n'est pas encore terminé occupe aujourd'hui 370 cartons et se caractérise par l'ampleur de sa correspondance : 100 000 lettres et un ensemble de 12 000 correspondants.

Le fonds Romain Rolland est en volume encore plus fourni. Les 400 cartons en cours de traitement arrivèrent au département après une histoire mouvementée à la fin des années 1970. Le dépôt ne fut confirmé qu'en 1981. Ils contiennent les manuscrits des romans de Romain Rolland, de ses pièces de théâtre, de ses études de musicologie et biographies musicales. On y trouve aussi les notes de cours de Romain Rolland, élève puis professeur, son journal dont la communication est réservée jusqu'en l'an 2000, ainsi qu'une énorme correspondance. Elle ne compte pas moins de 8 000 correspondants, et elle est complétée par les lettres de Romain Rolland à sa famille mais aussi à des tiers,

recupérées avec obstination par Mme Romain Rolland sous forme d'originaux, de photographies ou de copies. Ce fonds contenait également des partitions ayant appartenu à Romain Rolland, qui furent confiées au département de la Musique, ainsi que de nombreux documents iconographiques qui sont restés pour le moment au département des Manuscrit en attendant d'être attribués au département des Estampes ou à la maison de Vézelay que l'on envisage de transformer en Musée Romain Rolland.

Le fonds est complété par des fonds « annexes » : celui de sa sœur, Madeleine Rolland, angliciste, membre de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, qui eut un rôle très important dans la découverte de l'Inde par Romain Rolland. Celui de sa seconde femme, Marie Rolland, est rendu très important par les rapports que celle-ci entretint avec l'URSS communiste, et par le rôle qu'elle eut dans le rapprochement de Romain Rolland et de Paul Claudel. Les papiers de ces deux femmes complètent et éclairent admirablement le fonds principal des papiers de Romain Rolland.

Néanmoins le qualificatif de grands fonds ne peut être attribué qu'après l'étude et le classement, même sommaire du fonds. Après quelques dépouillement le conservateur est à même de se rendre compte de l'intérêt des papiers, et il peut s'avérer que les cinquante cartons recèlent bon nombre de copies et de documents de faible intérêt. La valeur du fonds en est diminuée d'autant. Il n'en reste pas moins que le volume du fonds est un facteur dominant. Il est rare, voire impossible, de faire rentrer un fonds important qui s'avère finalement d'une valeur scientifique faible. L'arrivée d'un nombre élevé de cartons est presque toujours synonyme d'un fonds de grande qualité, demandant par là même de longues heures de réflexions et de concertation pour trouver un traitement adapté aux complexités qu'il recèle.

Mais le contenu du fonds aussi importe pour déterminer un « grand fonds ». L'importance de l'écrivain entre bien entendu en jeu. Non seulement l'importance de son œuvre aux yeux de ses contemporains et de la postérité, mais aussi l'importance des réseaux sociaux qu'il a su tisser autour de lui, et qui sont le gage d'une correspondance fournie et intéressante. Les fonds littéraires conservés au département des Manuscrits peuvent en effet n'avoir d'intérêt que parce qu'ils sont représentatifs d'une catégorie d'écrivains attachée à une époque. C'est le cas par exemple des hommes de lettres-journalistes du XIX^e siècle et du début du XX^e. Pour constituer un grand fonds il faut au contraire que l'écrivain ait une valeur intrinsèque et que les papiers qu'il laisse soient véritablement représentatifs de sa manière personnelle de travailler. Il faut donc que ce fonds soit le reflet d'une forte personnalité littéraire et d'un véritable travail d'écrivain. Ainsi le fonds Jean Grenier : De son vivant déjà, Jean Grenier eut du mal à se faire reconnaître comme un écrivain et un philosophe à part entière. Pour beaucoup son principal titre de gloire restait d'avoir été le maître d'Albert Camus. Ce qui contrariait bien

ses admirateurs. Jean Grenier était en effet entouré d'un groupe de lecteurs attentifs qui reconnaissaient à la fois la valeur de son œuvre et sa faible diffusion. Ce philosophe méconnu fait néanmoins aujourd'hui partie des grands fonds de la Bibliothèque nationale de France. Les papiers qu'il nous a laissés portent en effet la trace d'une création originale, d'une haute valeur intellectuelle. D'autre part sa correspondance révèle l'étendue de ses centres d'intérêt et ses connections avec des grands noms de l'histoire intellectuelle et artistique de ce siècle qui le reconnaissaient comme un de leur pair. Cette correspondance apporte des nombreux éléments sur la vie intellectuelle des années 1930 à 1970 d'abord en Algérie puis à Paris, notamment dans le milieu de la N.R.F. de Jean Paulhan. Cette correspondance ajoute à la valeur du fonds Grenier par les réseaux sociaux et intellectuels qu'elle permet de reconstituer.

Il n'est pas nécessaire d'être un écrivain mal connu pour constituer un grand fonds au département des Manuscrits, au contraire Jean Grenier s'inscrit plutôt à part dans le contexte. De Hugo à Butor les grands fonds portent tous des noms prestigieux et bien connus du profane, qui montrent bien que pour se constituer les grands fonds ont besoin d'un volume important de documents associé à une grande valeur intellectuelle.

B. Caractéristiques des grands fonds littéraires de la Bibliothèque nationale de France

Un grand fonds se caractérise tout d'abord par une recherche d'exhaustivité. En effet le fonds prend toute sa valeur si l'on y trouve tous les papiers portant la trace de l'élaboration de l'œuvre littéraire. Le département des Manuscrits recherche donc la complétude de ses fonds. Il dépend donc de la générosité des donateurs ou de la qualité des achats. Le seul fonds véritablement exhaustif conservé au département est le fonds Jean-Richard Bloch. Les héritiers de cet écrivain confièrent à la Bibliothèque la totalité de ses papiers : manuscrits complets de ses œuvres et correspondance. Un autre fonds presque exhaustif est le fonds Maurice Barrès. Les papiers et la maison de Barrès arrivèrent à la mort de son petit-fils entre les mains d'une légataire universelle n'ayant plus de lien avec la famille d'origine, laquelle proposa la totalité de cet héritage à la Bibliothèque nationale. Le don était complet, mais la personne qui en fit l'expertise demanda à être payée en nature - ce qui représente un prélèvement de 2 à 3 % de la valeur du fonds. Le fonds fut donc légèrement amputé. Mais de tels dons sont rares et l'étendu des acquisitions dépend bien souvent des aléas des héritages. Les héritiers peuvent en effet garder par-devers eux, et c'est tout à fait normal, des traces de la production de leur parent. Souvent aussi, malgré les réserves de communication qui peuvent être mises en place à la Bibliothèque, ils préfèrent effectuer un tri dans les papiers pour éviter tout

risque de compromission ou de divulgation de certains secrets. C'est le cas par exemple de la correspondance d'Émile Zola qui fut « épurée » par sa veuve.

Il est donc rare qu'un fonds arrive véritablement dans son exhaustivité. Il peut être développé par la suite, par des achats ou d'autres dons. Les héritiers peuvent en effet se défaire progressivement des papiers. Ce qui demande aux conservateurs de rester en contact avec eux pour d'éventuels dépôts ultérieurs. Le fonds peut également être complété par des achats, ce fut le cas pour le fonds Barrès, et pour la plupart des fonds du département, la Bibliothèque nationale de France ayant une politique très active pour compléter ses fonds. Le fonds Jean Grenier entra également en partie sous forme d'achat. Mme Grenier fit don d'une partie des papiers de son mari en 1982 puis en 1984, elle demanda également qu'une partie fût achetée au profit d'une association pour enfants handicapés.

De grands fonds peuvent être également entièrement constitués par achats. C'est le cas d'un des tout premiers fonds acquis par le département : le fonds Marcel Proust entré en 1962. C'est le cas également des fonds Valéry ou Colette. L'acquisition du fonds Valéry en 1972 fut une grosse opération qui demanda encore une réunion du conseil des ministres et l'engagement d'une somme de 1 200 000 francs. Les caractéristiques des fonds entrés par don et de ceux entrés par achat diffèrent légèrement. On comprendra aisément que les fonds entrés par don ont en général, et c'est le mieux, subi peu de modifications depuis le décès de leur propriétaire. Cette situation les rend un peu plus foisonnants et redondants que ceux acquis dans des ventes, lesquels ont dû être expertisés donc sommairement classés et débarrassés de papiers inutiles. Les fonds achetés sont donc souvent plus homogènes, de plus ils entrent par plus petites quantités et peuvent être par conséquent plus facilement appréhendés.

La seconde caractéristique de ces grands fonds tient dans la diversité des documents qu'ils recèlent. C'est ce qui empêche la mise en place d'une méthode de travail véritablement normative car le traitement de chaque fonds doit être adapté à sa structure et aux divers types de documents qu'on y trouve. La diversité des documents est apparue avec l'entrée des grands dons. La Bibliothèque peut difficilement se montrer tatillonne lorsqu'on propose de lui donner le fonds d'un auteur important. Ainsi accepte-t-elle des papiers de faible importance qui demandent néanmoins un temps de traitement aux conservateurs et qui encombrant ses magasins. La diversification est liée aussi à l'élargissement de la notion de manuscrit que nous évoquions plus haut avec Pierre-Marc de Biasi². L'intérêt pour la génétique des textes rend désormais indispensable la présence dans les fonds des notes, plans et brouillons de l'auteur. La présence dans le fonds des

²Voir page 6.

traces du travail de l'écrivain est, du reste, un axe fort de la politique d'acquisition du département. C'est ce qu'explique Roger Pierrot en justifiant le choix fait par la Bibliothèque nationale entre deux manuscrits des *Champs magnétiques* de Breton et Soupault³. La Bibliothèque nationale préféra acquérir en 1983 un manuscrit où « les écritures des deux auteurs se mêlaient étroitement » et où apparaissaient leurs corrections et leurs repentirs, plutôt qu'un autre manuscrit passé en vente quelques temps auparavant et qui après examen s'était avéré n'être qu'une « maquette de l'édition originale, soigneusement calligraphiée par Breton, n'offrant pas le moindre repentir et entièrement conforme au texte de ladite édition ».

La diversité des fonds présents à la Bibliothèque nationale peut prendre deux formes. Tout d'abord elle peut résider dans les supports des documents proposés. Là encore l'exemple type est le fonds Maurice Barrès. Le don total que la légataire universelle du petit-fils de Maurice Barrès proposa à la Bibliothèque nationale comprenait, outre les papiers de l'écrivain, sa bibliothèque personnelle, des tableaux et des photographies. La première étape du classement fut donc de répartir le don entre les différents départements de la Bibliothèque. Les livres de Barrès, qui constituaient un ensemble de trente mille volumes, furent confiés au département des Imprimés - on créa pour cela une sous-série Z.Barrès afin de ne pas disperser le fonds - , les tableaux et les photographies se retrouvèrent pour la plupart au département des Estampes. Cet état de fait pose de nombreux problèmes. Le département des Manuscrits n'a pas vocation à se transformer en musée littéraire pour chacun des grands écrivains dont il acquiert les fonds. Cependant lorsqu'un fonds d'une richesse et d'une valeur telles que celles du fonds Barrès arrive à la Bibliothèque, il est très regrettable de ne pouvoir en conserver l'intégrité. Des liens sont du reste conservés entre les documents. Le département conserve l'inventaire du fonds tel qu'il était à son arrivée, ainsi que la recension des lettres manuscrites qui se trouvaient dans les livres de Maurice Barrès, qui y furent laissées et sont par conséquent conservées aujourd'hui au département des Imprimés.

De telles situations ne sont pas rares et tendent même peut-être à se développer. Ainsi Alain Grenier, fils de Jean Grenier, envisage de donner à la Bibliothèque des cassettes contenant les enregistrements des émissions de radio faites par son père. C'est un complément fort intéressant au fonds Grenier, dans lequel on trouve déjà les textes préparatoires ou récapitulatifs de ces émissions. Mais ces cassettes seront confiées à la phonothèque de la Bibliothèque nationale de France. Par conséquent il sera plus difficile de les consulter comme un complément direct des manuscrits conservés dans les cartons du fonds Grenier.

³Roger Pierrot, « Constitution, finalité, avenir des collections de manuscrits littéraires modernes depuis Victor Hugo », p. 11.

Les fonds des écrivains ne se résument pas toujours aux manuscrits de leurs œuvres et à leur correspondance. Des documents d'autre nature peuvent être d'un grand intérêt lorsqu'il s'agit de comprendre l'élaboration de leurs écrits. Des livres, des tableaux, des expériences peuvent être à la source de l'écriture. En favorisant une politique d'acquisition de manuscrits littéraires le département des Manuscrits court le risque de se voir assimiler à des musées littéraires ou à des maisons d'écrivain, qui eux recherchent effectivement tous les types de documents pouvant porter témoignage de la vie et de l'œuvre de l'auteur.

La spécificité du support conservé au département des Manuscrits l'empêche donc d'atteindre une véritable exhaustivité en matière de fonds littéraire. Il serait peut-être nécessaire de redéfinir de façon plus stricte, ou tout au moins plus claire pour les donateurs potentiels, cette spécificité et les attributions du département. On pourrait également chercher et proposer aux donateurs des solutions de remplacement lorsqu'ils sont détenteurs de fonds de la qualité et de la richesse du fonds Barrès, qu'il est hors de question de laisser se perdre, mais que de toute évidence le département ne peut assumer seul. Enfin il est indispensable de constituer pour ces fonds des inventaires ou des catalogues qui gardent le contenu entier et la structure de la donation afin d'en garder trace au moins sur le papier.

Le second aspect de la diversité des fonds tient dans la nature des papiers qui sont conservés par le département. En effet, les auteurs ou leurs héritiers peuvent avoir conservé toutes sortes de document en rapport avec leur œuvre. On trouve ainsi dans nombre de fonds des coupures de presse, des photographies, des affiches, des cartes postales, ou encore comme dans le fonds Maurice Barrès des comptes-rendus de l'argus et des factures diverses. Là encore le département des Manuscrits perd en quelque sorte sa vocation première pour atteindre la dimension d'un dépôt d'archives générales. Le fonds Jean Grenier est aussi représentatif de cette tendance. Jean Grenier, suivi en cela par Mme Grenier après sa mort, avait pris l'habitude de garder tout document public - journaux, affiches, annonces - dans lequel son nom apparaissait. Ces documents remplissent aujourd'hui sept cartons dans lesquels on peut trouver des articles de fonds traitant de la carrière et de l'œuvre de Jean Grenier mais aussi de entrefilets de journaux annonçant une émission à laquelle il participait ou la parution d'un de ses livres, des affiches de ses conférences et toute sorte de documents - calendrier, faire-part de mariage, livre de prières - dans lesquels on trouve des citations tirées de son œuvre. Pris un par un ces documents n'ont que peu d'intérêt même si l'ensemble peut constituer un témoignage de la réception et de la diffusion des œuvres de Jean Grenier. De plus ce type de dossier entraîne de gros problème de conservation, car les documents sont de formes très diverses : de l'entrefilet

de deux lignes découpé dans le journal à la revue de luxe conservée dans son entier. Il devient alors difficile de constituer des volumes homogènes.

La diversité des documents est une conséquence de la recherche d'exhaustivité qui caractérise les grands fonds littéraires de la Bibliothèque nationale de France. Néanmoins on voit déjà que ces deux aspects ne peuvent entraîner qu'une multiplication des problèmes de traitement des fonds et de conservation.

III. LE TRAITEMENT DES GRANDS FONDS LITTÉRAIRES

A. Traitement et classement

- Les opérations de traitement

Les manuscrits contemporains qui arrivent au département des Manuscrits suivent tous le même chemin entre le jour de leur arrivée et leur entrée au catalogue. Seulement ce chemin devient particulièrement long lorsqu'il s'agit d'un grand fonds. La première opération consiste à inscrire le fonds dans le registre des dons et achats et à attribuer au fonds un numéro - commençant par D pour les dons, A pour les achats. Ce numéro servira à identifier le fonds jusqu'à ce qu'il soit coté. Certains fonds acquis en plusieurs fois peuvent ainsi être identifiés par plusieurs numéros - c'est le cas du fonds Jean Grenier qui correspond aux numéros D 82-01, D 84-01, A 84-12 et D 91-11 - ils n'en seront pas moins cotés en continu une fois le traitement terminé. La cotation continue n'est toutefois possible que lorsque les diverses entrées se font dans un laps de temps relativement court. Un complément de fonds peut en effet entrer alors que la première partie a déjà été cotée.

On désigne aussi dès l'arrivée du fonds un conservateur qui en sera responsable. Il prend alors en main le traitement et le classement du fonds. Le tri et l'inventaire sommaire qui sont réalisés à ce moment là sont particulièrement importants lorsqu'il s'agit de grands fonds. En effet le fonds est alors, normalement, dans l'état où son propriétaire l'avait laissé. Le conservateur a alors une vue d'ensemble sur le fonds, qui lui permet de se faire une première idée sur son contenu, sa structure et les méthodes de travail de l'auteur. La complexité de ce premier travail dépend de la personnalité de l'auteur et des diverses interventions que peut avoir subies le fonds : déménagement, intervention des héritiers ou des chercheurs. L'écrivain en effet accorde plus ou moins d'importance à ses papiers. Il les garde, mais peut ne pas se préoccuper de l'état dans lequel ils se trouvent. Un exemple extrême est celui de Villiers de l'Isle Adam. Cet écrivain n'attachait pas de valeur à ses manuscrits, qu'il avait l'habitude de garder en vrac dans ses poches. La Bibliothèque nationale a donc reçu un fonds, peu volumineux mais très intéressant, constitué de papiers froissés et discontinus pour lesquels il a fallu reconstituer un ordre. Tous les écrivains n'ont pas la désinvolture de Villiers de l'Isle Adam, mais tous n'ont pas non plus la rigueur de Zola. Les fonds arrivent donc dans un état de rangement plus ou moins bon. D'autant plus que d'autres que les écrivains ont pu intervenir sur le fonds. Entre le décès de l'écrivain et l'arrivée du fonds au département le fonds peut subir plusieurs dommages : ponction du fonds pour des ventes, désorganisation des papiers

par des chercheurs ou lors d'organisation d'expositions. Le fonds Romain Rolland par exemple fut particulièrement malmené par la veuve de l'écrivain qui préleva des documents, nécessaires pour des chercheurs ou des éditions, dans les dossiers constitués par son mari sans les réintégrer une fois le travail terminé.

Au cours de ce premier travail le conservateur essaie donc de se faire une idée du fonds, tâche d'autant plus difficile que le fonds est volumineux et foisonnant. Il conserve les dossiers s'ils existent ou tente de réunir tous les documents concernant telle œuvre. Il réalise ensuite un classement sommaire en réunissant les papiers dans des cartons neufs : tout d'abord les manuscrits concernant les œuvres, puis la correspondance, les papiers personnels et journaux intimes, les documents divers et les papiers concernant la famille. Ce classement reste très grossier, il s'agit de réunir les documents par nature, on ne cherche pas encore à les identifier individuellement. Ainsi en ce qui concerne le fonds Grenier on sépara les manuscrits des œuvres, la correspondance générale, la correspondance d'artistes, les brouillons d'auteur et les coupures de presse, on réalisa également un premier classement en établissant une liste des œuvres, des correspondants, et des auteurs - pour les quatre cartons de brouillons d'auteur - contenus dans le fonds.

Le fonds à partir de ce moment là est communicable. Le conservateur dresse un inventaire sommaire (pièce annexe n°4). Le fonds est estampillé pour des raisons de sécurité et les cartons sont numérotés. Cet état provisoire s'allonge en effet particulièrement lorsqu'il s'agit de grands fonds. La période de classement proprement dite dure plus ou moins longtemps en fonction de la complexité du fonds et du temps que peut y consacrer le conservateur. De plus les cartons sont amenés à bouger pendant cette période entre les magasins, la salle de tri et le bureau du conservateur. La numérotation des cartons évite qu'un carton ne se perde, sans qu'on s'en aperçoive, dans ses divers déménagements.

Le conservateur passe donc à la phase de classement détaillé que j'examinerai dans la deuxième partie de ce chapitre. Une fois le classement achevé, on constitue des volumes de 300 à 350 feuillets. Ces volumes sont foliotés, microfilmés et envoyés à la reliure. Ils retournent ensuite en magasin où une place leur est attribuée. Une fois par an on effectue la cotation des entrées dont le traitement est achevé. On ne fait plus désormais de différence selon les formats - différence qui est à l'origine des cotes 10 000 et 20 000. Le trou entre les 10 000 et les 20 000 a été comblé et la cotation se fait désormais en continu.

La dernière étape est l'entrée du fonds au catalogue de la Bibliothèque nationale de France. Une fois le fonds coté, les conservateurs inscrivent leurs notices sur des registres qui servent de base à l'impression. Les parutions régulières des compléments du

catalogue dans la Bibliothèque de l'École des Chartes ont été interrompues. Un nouveau volume est en préparation et devrait paraître en 1997.

- Les principes de classement

L'arrivée de nouveaux types de documents exige l'adoption de nouvelles méthodes de classement, adaptées à la présentation de feuillets libres. Néanmoins les principes choisis pour l'ensemble des fonds français doivent se plier aux caractéristiques de chaque fonds. On a vu plus haut que la structure générale que l'on donne aux fonds est toujours la même⁴. Mais en dehors des œuvres et de la correspondance que l'on trouve dans tous les fonds, les conservateurs adaptent leur classement aux documents qu'ils trouvent dans le fonds. Cette structure générale correspond aussi bien souvent à la façon dont le conservateur organise son travail. La plupart du temps il commence par mettre en ordre les manuscrits d'œuvre et la correspondance qui sont les documents les plus précieux mais aussi les plus demandés. Les documents plus marginaux ne seront traités qu'en fin de travail lorsqu'il s'agit de clore l'inventaire détaillé du fonds.

On recherche toujours pour les manuscrits des œuvres à reconstituer le processus d'écriture de l'auteur, des premiers brouillons aux épreuves corrigées. Ces documents, et toutes les étapes intermédiaires, ne figurent pas forcément dans tous les fonds et les conservateurs doivent s'adapter aux méthodes de travail des écrivains pour suivre dans le classement le processus d'écriture. Ce principe demande une étude approfondie des manuscrits des œuvres. Je le développerai dans la deuxième partie de ce chapitre.

La correspondance est toujours classée dans l'ordre alphabétique des correspondants puis par ordre chronologique (pièces annexes 2 et 3). Les auteurs regroupent parfois leurs lettres en fonction des événements qu'elles concernent. Jean Grenier par exemple avait regroupé dans son dossier sur le Tao toutes les lettres qu'il avait reçues à l'occasion de la parution de son livre *L'Esprit du Tao*. Malgré l'unité du thème ces lettres ont été réparties alphabétiquement dans la correspondance de l'auteur. Il n'existe pas en effet de tels dossiers pour l'ensemble des œuvres de Jean Grenier, il a donc été choisi de présenter sa correspondance de façon uniforme. De même il avait réuni les lettres reçues lors de grands événements de sa vie, la mort d'Albert Camus, la parution de son livre de souvenirs sur ce dernier, ou le couronnement de son œuvre par le Grand prix national des lettres. Ces dossiers, ainsi que l'ensemble des lettres de ses étudiants mises à part dans le fonds, ont été réunis à la correspondance générale qui forme ainsi un tout logique. Le classement des correspondances s'avère toujours délicat. Le travail est différent selon que les auteurs avaient déjà un classement personnel ou non. C'était le cas

⁴Voir p. 16.

de Jean Grenier qui avait donc constitué des dossiers. De plus cette correspondance était arrivée en deux fois dans le département. Mme Grenier avait tout d'abord donné la correspondance générale de son mari, puis avait demandé que les lettres d'artistes, qu'elle avait extraites elle-même de la correspondance générale, fussent achetées par le département. On a donc gardé la différence entre les deux corpus, résultat de la volonté de Mme Grenier et des deux modes d'acquisition, même si les hasards du choix font que des correspondants se retrouvent dans les deux parties. Le fonds Barrès posa d'autres types de problème. Sous sa double fonction d'écrivain et d'homme politique Barrès avait reçu et conservé un nombre extraordinaire de lettres. On trouvait dans les correspondants à la fois des grands noms de l'époque et d'autres plus obscurs. Les lettres étaient à la fois classées et dispersées, classées par Maurice Barrès ou sa famille alphabétiquement puis chronologiquement mais dispersées dans les nombreux livres que possédait l'auteur et qui furent remis au département des Imprimés. La différence parmi les correspondants posait un problème aux conservateurs. On choisit finalement de respecter l'ordre alphabétique pratiqué dans le département, mais en regroupant chronologiquement les milliers de lettres reçues par Barrès pendant la première guerre mondiale, qui ont un intérêt moins pour leur auteur que pour le témoignage quasi quotidien qu'elles apportent sur la période.

Les autres documents et donc les autres classements sont véritablement fonction de la particularité des fonds. Les conservateurs s'adaptent à ce qu'ils y trouvent. On ne peut donc parler ici que d'exemples plus ou moins représentatifs. Le fonds Grenier contient en dehors de manuscrits des œuvres et des correspondances un volume important de coupures de presse et des manuscrits issus d'une enquête menée par Jean Grenier auprès des écrivains de son temps et qu'il avait intitulée : « Comment écrivez-vous ? » (pièce annexe 4). Les coupures de presse avaient apparemment été réunies par Mme Grenier qui les avait rangées en « Articles de Jean Grenier » et « Articles sur Jean Grenier » (pièces annexes 5 et 6). On a donc respecté ce rangement et établi à l'intérieur des cartons un ordre chronologique le plus adapté à ce type de document. Les manuscrits d'auteurs ont été classés par ordre alphabétique ; Jean Grenier n'ayant pas eu le temps de se pencher sur l'étude qu'il souhaitait depuis longtemps consacrer au travail d'écriture. On a conservé avec ces manuscrits les lettres que certains auteurs y avaient jointes. Elles apportent souvent des compléments intéressants aux brouillons : les auteurs accompagnaient parfois leurs envois de commentaires explicatifs ou de jugements sur leur façon d'écrire.

On trouve aussi souvent dans les fonds des écrivains des documents d'archives concernant l'écrivain lui-même ou plus généralement sa famille. En général on les regroupe par dossiers, en fonction des personnes qu'ils concernent, puis on classe les pièces chronologiquement.

Peut-on vraiment parler dans de telles conditions de « principes de classement ». Il existe bien entendu des règles générales pour tout le département, mais dans le cas des fonds littéraires ces règles sont bien souvent adaptées pour respecter la logique du fonds. Cette nécessité d'adaptation au contenu du fonds n'est pas propre aux grands fonds. Chaque fonds littéraire, de quelque volume qu'il soit, comporte des particularités. Néanmoins le volume des grands fonds exacerbe les problèmes rencontrés par les conservateurs.

B. Classement et génétique des textes

Mais la partie la plus ardue du classement concerne les manuscrits des œuvres de l'auteur. Ce travail implique la compréhension du processus d'écriture de l'auteur. C'est ce que décrit très bien Jacques Neefs dans sa présentation de l'ouvrage *Penser, écrire, classer* : « Classer, ranger, sont sans doute les premières tâches qui se présentent à celui qui aborde un corpus de manuscrits : ordonner les papiers souvent disparates, retrouver les chronologies défaits par le temps, les hasards et souvent par le travail de l'écrivain lui-même, les réemplois, les déplacements, élaborer une hypothèse d'organisation et de présentation pour rendre utilisable la masse des papiers, des notes, des phrases, sont les premiers gestes de l'investigation critique. (...) Chaque stratégie de classement et de conservation correspond à des attentions et à des intérêts différents, étroitement liés à l'attention portée à la création et à l'écriture. »⁵ Plus l'auteur est complexe et le volume du fonds important, plus le temps de traitement s'allonge avant que le fonds soit enfin classé exhaustivement.

Le fonds Jean Grenier ne posait pas de problème insurmontable. Les dossiers des œuvres - constitués principalement de brouillons rédigés ou de textes dactylographiés, assez peu de notes préparatoires - avaient été réunis par Jean Grenier lui-même ou par sa femme. Un classement sommaire était donc déjà effectué. Il ne restait plus qu'à repérer les états successifs du texte. Jean Grenier ne multipliait pas les états de ses textes. On trouve en général des feuillets manuscrits, premier état du texte, puis il dactylographiait cet état en plusieurs exemplaires, généralement trois en se servant de papier carbone, et faisait ses corrections sur ces feuillets dactylographiés. Cette étape pouvait aboutir à une seconde rédaction dactylographiée, mais pas systématiquement. On a ensuite des épreuves corrigées et le texte imprimé. Son écriture est donc relativement simple, ce qui facilite le classement. Le plus difficile était de déterminer l'ordre des corrections. Jean Grenier utilisait apparemment indifféremment les trois copies du texte pour y porter ses

⁵*Penser, écrire, classer*, sous la direction de Béatrice Didier et Jacques Neefs, texte de présentation.

modifications. Sa femme reportait également les corrections d'une copie sur celles qui ne les portaient pas. Il fallut donc étudier attentivement les copies dactylographiées pour déterminer si elles comportaient ou non des variantes. Beaucoup ont pu être éliminées⁶.

En revanche sa propension à réutiliser ses textes créa bien souvent des obstacles. En effet, Jean Grenier ne récrivait pas ses textes, mais très souvent il les compilait. On trouve ainsi dans son fonds de très nombreux textes courts, ayant parfois un titre propre, qui ne furent jamais publiés tels quels, mais dont on retrouve des fragments insérés pour compléter un autre texte. Il n'est alors pas toujours facile de repérer ces fragments insérés et de présenter de façon logique les avant-textes de l'œuvre.

Jean Grenier avait donc l'habitude de procéder par insertion, soit de textes déjà écrits, soit de passages nouveaux que lui inspirait la lecture de son premier jet. L'exemple le plus parfait et le plus complexe est sans doute celui du *Choix*. En 1941, Jean Grenier publia *Le Choix*, en 1961 il en fit une nouvelle édition revue et augmentée qu'il nomma *Absolu et Choix*. Dans son esprit les deux œuvres étaient confondues donc il n'en sépara pas les dossiers. Pour écrire *Absolu et Choix* il travailla directement à partir de l'édition du *Choix* à laquelle il retrancha quelques passages et ajouta des paragraphes et une conclusion. Ces paragraphes se présentent sous forme de textes courts, manuscrits puis dactylographiés identifiés, par des lettres de l'alphabet. Malheureusement ils se confondent avec une série de « remarques » que Jean Grenier avait insérée dans *Le Choix* et qu'il avait écrite de la même façon. Il fallut donc démêler les deux versions de l'œuvre, ce qui ne pouvait se faire sans une lecture attentive de l'ouvrage. Après cette lecture on put comprendre que les insertions d'*Absolu et Choix* correspondaient aux remarques, quelque peu tronquées ou modifiées, que l'on trouvait dans *Le Choix*, d'où une confusion possible des étapes de rédaction.

Le classement des manuscrits des œuvres demande donc une plongée dans les méthodes d'écriture de l'auteur. Plus l'écriture est complexe, plus le temps et une étude approfondie de l'œuvre deviennent nécessaires. Les manuscrits de Barrès posèrent ainsi plusieurs types de problèmes. Maurice Barrès travaillait ses ouvrages par chapitre, mais de façon discontinue. On peut ainsi trouver sur les mêmes feuillets des fragments de divers chapitres ou parfois aussi des passages, découpés, écrits pour un chapitre et finalement insérés dans un autre. Il faut alors privilégier une version de l'écriture pour constituer les volumes destinés à la reliure - on trouve des cas similaires dans le fonds Grenier. Le conservateur a dans ce cas décidé de reconstituer les étapes des différents

⁶Le département des Manuscrits se réserve en effet le droit d'éliminer les doubles. Ce cas de figure se présentait relativement peu souvent dans un département où l'on ne conserve censément que des pièces uniques, néanmoins avec l'ère de la dactylographie et bientôt du traitement de texte, la présence des copies tend à se développer.

chapitres, tout en posant des choix pour les feuillets portant les fragments de plusieurs chapitres, au lieu de rechercher des versions continues du roman, ce qui s'avère impossible avec ce type d'écriture.

Pour le classement des manuscrits d'œuvres le conservateur peut rapidement se transformer en chercheur. En effet, devant des documents de structure très complexe, le conservateur n'a plus qu'à se plonger dans l'étude de l'auteur et de sa création. Les efforts, la documentation et les connaissances peuvent être tels que les conservateurs deviennent à leur tour des spécialistes de l'auteur dont ils ont classé le fonds. Une fois le traitement du fonds terminé, et tous les problèmes de génétique débrouillés, il arrive que certains en tirent publications, articles ou travaux universitaires. De tels travaux sont parfois contestés au sein de la Bibliothèque nationale de France. On peut en effet estimer que les conservateurs se mettent alors à la place des experts et favorisent un fonds au détriment des autres qui leur sont confiés. Ce reproche est peut-être fondé. Mais il ne se trouve pas toujours de spécialiste complaisant et désireux d'entreprendre le travail à place du conservateur. D'autre part il est toujours un peu dangereux de confier des fonds en cours de traitement, donc non reliés, à des mains extérieures au département. Enfin, il est toujours du ressort des conservateurs de classer les fonds, il ne s'agit pas de reculer parce que ce classement demande un véritable investissement intellectuel.

La coopération entre les conservateurs et les spécialistes existe néanmoins. L'intervention d'un spécialiste évite au conservateur toute la période de familiarisation avec l'œuvre dans le but d'identifier les feuillets. Cependant dans le cas d'écritures très difficiles ou de structures très complexes, les spécialistes ne sont pas toujours prêts à s'investir plus que les conservateurs. En retour les conservateurs ne souhaitent pas toujours se décharger du classement d'un fonds sur des personnes du CNRS, ou de l'université. Néanmoins des initiatives pourraient être développées qui permettraient d'avancer le classement des grands fonds en en confiant certaines parties à des étudiants de lettres, qui trouveraient-là matière à des travaux universitaires - en cette période de grande vogue de la critique génétique - et allégeraient d'autant le travail des conservateurs.

Le classement d'une œuvre inédite présente d'autres types de difficultés. Le conservateur doit reconstituer la genèse d'un ouvrage dont il ne possède pas l'état définitif. C'est le cas des manuscrits du *Colonel de Maumort* de Roger Martin-du-Gard. On peut néanmoins repérer les différentes campagnes d'écriture et les classer selon un ordre chronologique. Ce travail est, bien sûr, plus ou moins satisfaisant selon l'état dans lequel l'auteur a laissé son ouvrage. Celui-ci peut être déjà en grande partie rédigé, on peut alors retrouver une bonne part des étapes d'écriture, mais si le manuscrit est resté à l'état de notes et d'ébauches, le conservateur ne peut présenter que des hypothèses de lecture du dossier qui seront malheureusement figées par la reliure.

En conclusion de ces deux parties consacrées au classement des fonds, on voit bien que les fonds littéraires sont soumis à deux types de classement. Un classement systématique appliqué à tous les fonds, et qui ne demandent qu'assez peu de réflexions aux conservateurs. C'est le classement alphabétique ou chronologique adoptés pour les correspondances et pour les papiers annexes. Tandis que le classement des œuvres littéraires demande une plus longue implication intellectuelle, pour parvenir à un classement issu de l'œuvre elle-même et que l'on ne peut en aucun cas systématiser. Ce classement « à deux vitesses » caractérise tous les grands fonds littéraires.

C. Problèmes rencontrés par les conservateurs

Dans toutes ces opérations, les conservateurs rencontrent des obstacles au bon déroulement de leur travail. Certains sont communs à tout le département, d'autres sont accentués du fait du volume des fonds et de la diversité des papiers qu'ils contiennent.

Le département souffre tout d'abord d'un manque cruel de place. Manque de place qui touche à la fois les espaces de travail et les espaces de stockage. Les bureaux sont occupés par deux conservateurs, lesquels voient encore leur espace envahi par le matériel informatique, les cartons en cours de classement et les ouvrages nécessaires à ce classement. Il ne reste alors qu'une très petite marge de manœuvre pour déployer les papiers en traitement. La réalisation du premier tri dans les bureaux des conservateurs est tout bonnement impossible. Ils disposent néanmoins depuis peu d'une salle de tri qui, comme son nom l'indique, est consacrée à l'ouverture et au classement sommaire des cartons nouvellement arrivés. Dans cette salle, les conservateurs disposent d'un espace dans lequel ils peuvent laisser leur travail en l'état pour le poursuivre ultérieurement, sans avoir à replacer les papiers dans les cartons pour dégager de l'espace. Cette salle de tri, fort appréciée dans le département, est néanmoins déjà près d'être saturée, et les conservateurs se plaignent à nouveau du manque de place.

L'espace de stockage est lui aussi surchargé et cette surcharge rejaillit sur les espaces de travail, qui suppléent bien souvent à ce manque. L'arrivée de chaque nouveau fonds pose le problème de son rangement. Bien souvent la recherche de place tourne au jeu de chaises musicales. Les cartons de déménagement peuvent s'attarder plus ou moins longtemps dans la rotonde, puis dans la salle de tri lors de la première phase de classement, enfin ils encomrent les bureaux des conservateurs jusqu'à ce qu'on réussisse à leur trouver une place dans les compacts du quatrième étage.

De tels problèmes prennent bien évidemment des dimensions particulièrement importantes quand arrivent de grands fonds. Des fonds comme le fonds Romain Rolland, Maurice Barrès ou Simone de Beauvoir demandent à la fois une grande capacité de

stockage et des espaces de travail adéquats. Dépouiller le fonds Romain Rolland exige de pouvoir étaler les manuscrits pour comparer les états, il occuperait facilement une salle de tri à lui tout seul ; une correspondance importante comme celle de Simone de Beauvoir demande également de la place pour constituer les dossiers alphabétiques des correspondants. Quant à la place de stockage, le problème est évident lorsqu'on voit le volume des fonds. Néanmoins, la politique du département est de continuer à accepter les dons, en espérant dans un redéploiement rapide des collections après le départ des Imprimés et des Périodiques vers Tolbiac. La situation du département n'est cependant plus un mystère, et peut parfois décourager de potentiels donateurs.

Le problème de place est doublé d'un problème de personnel. Les deux sont intimement liés, une augmentation du personnel n'est pas envisageable tant que le département restera cantonné dans ses murs actuels. Le problème est non seulement un problème de nombre de personnes, mais aussi un problème d'organisation du travail. Les conservateurs se trouvent chargés d'une multitude de tâches qui font passer à l'arrière plan le classement des fonds. Ils doivent assurer le service public une à deux fois par semaine, s'occuper des dons à venir ou en cours, répondre aux questions des lecteurs sur les fonds dont ils ont la charge, certains sont chargés de publications - sans parler de l'organisation d'expositions - ou d'opérations particulières comme l'inventaire des correspondances du XIX^e siècle, le répertoire des manuscrits littéraires du XX^e siècle, ou encore de l'informatisation du département. Tous ces aspects du métier de conservateur les occupent pendant une bonne part de leur temps de travail. Le dépouillement et le classement des fonds n'en gardent donc qu'une part réduite. D'autant plus qu'il y a toujours plusieurs fonds en cours de traitement, et qu'il faut par conséquent mener de front plusieurs dépouillements. On comprend mieux alors l'allongement du temps de traitement lorsque le fonds atteint un volume important. Une augmentation du nombre des conservateurs paraît à tous fort nécessaire, elle permettrait une redistribution des tâches, et donc l'attribution d'une part plus importante du temps de travail au traitement des fonds. Malheureusement ce développement paraît aussi impossible en des temps de compression budgétaire et de bouleversement des structures de la Bibliothèque. Il faut attendre, avant d'envisager un changement de cette situation, la réorganisation du quadrilatère Richelieu autour des départements de collections spécialisées, ce qui ne se fera pas avant 1998 voire l'an 2000.

Du reste certaines parties des fonds se dépouillent relativement facilement et ne requièrent pas forcément le savoir-faire d'un conservateur. Certaines tâches effectuées aujourd'hui par les conservateurs pourraient très facilement être transférées sur d'autres catégories de personnel. D'ailleurs tous les fonds ne sont pas toujours confiés à des conservateurs : le fonds Bernanos est dépouillé par un pensionnaire de l'École normale

supérieure, le fonds Robert de Montesquiou - fort de 369 cartons - a été dépouillé par une vacataire de l'ITEM. Il ne s'agit cependant pas de priver les conservateurs du classement des fonds, mais de les décharger des charges les plus simples et les plus répétitives comme le classement sommaire de la correspondance, ou l'inventaire des coupures de presse - qui se résume à une grosse opération de saisie, sans recours à des connaissances particulières. On pourrait donc imaginer de doubler chaque conservateur d'une autre personne - stagiaire, vacataire ou bibliothécaire-adjoint - qui s'occuperait de la partie « facile » du traitement laissant le conservateur se consacrer aux gros problèmes d'identification ou de classement. Le conservateur garderait bien évidemment la supervision du travail, de façon à obtenir un classement homogène. Une telle organisation permettrait un gain de temps considérable dans le traitement des fonds ; en particulier pour les fonds volumineux qui peuvent avoir différents niveaux de complexité. Certains cartons d'œuvres peuvent demander de longs moments avant d'en débrouiller la signification et le classement, alors que d'autres ne présenteront aucune difficulté et pourront être saisis très rapidement dans l'inventaire. De telles différences justifient l'intervention de plusieurs catégories de personnes.

Il y a eu d'ailleurs des interventions ponctuelles qui ont déchargé les conservateurs. Une équipe de vacataires du C.N.R.S. est intervenue sur l'un des deux plus gros fonds littéraires contemporains : le fonds Maurice Barrès. J'ai déjà évoqué la correspondance de Barrès, son ampleur mais aussi sa richesse⁷. Devant l'importance de la tâche, la Bibliothèque nationale créa en 1981 une action de recherche « Correspondance de Maurice Barrès » en liaison avec le C.N.R.S., lequel fournit deux vacataires qui entreprirent de dater et identifier toutes les lettres et les correspondants. On laissa néanmoins de côté toute la correspondance reçue par Barrès pendant la Grande guerre. Ces deux personnes consacreront plusieurs années à ce dépouillement, et l'action de recherche aboutit à la publication d'un index complet recensant les correspondants par ordre alphabétique et donnant le nombre de lettres et leurs dates extrêmes. Cette publication tout à fait indispensable quand on mesure l'importance de la correspondance de Barrès, n'aurait pas pu être menée par le seul conservateur en charge du fonds. De telles actions seraient justifiées sur d'autres fonds importants, et sur d'autres types de documents, à la fois pour décharger les conservateurs et pour constituer des instruments de travail et de recherche performants.

Les instruments de travail sont d'ailleurs un troisième obstacle au dépouillement rapide des fonds. La compréhension des fonds demande en effet le recours à toutes sortes d'ouvrages imprimés, que les conservateurs ont parfois du mal à se procurer. Le

⁷Voir p. 7 et 16.

département possède déjà un certains nombres d'imprimés, des ouvrages généraux ou en liaison avec ses collections. D'autre part des ouvrages de référence, considérés comme des usuels sont à portée de main dans le couloir qui longe les bureaux des conservateurs. On y trouve les catalogues du département des Imprimés, des dictionnaires encyclopédiques, historiques, biographiques, de nombreux annuaires et almanachs. Malheureusement tous ces ouvrages ne suffisent pas toujours à l'identification des papiers. A l'arrivée d'un nouveau fonds, les conservateurs commencent par constituer une documentation sur son propriétaire, ils utilisent pour cela les richesses du département des Imprimés. Le classement des manuscrits d'œuvres demande également le recours aux œuvres imprimées, elles-mêmes. Les ressources du département des Imprimés sont donc fréquemment mises à contribution et les conservateurs s'inquiètent des solutions qui leur seront proposées après le départ de ses collections pour le site de Tolbiac. Il est prévu de constituer une salle de référence commune pour tous les départements spécialisés restant à Richelieu, des acquisitions ont déjà été faites dans ce sens. Mais il est impossible de racheter pour Richelieu tous les imprimés dont peuvent avoir besoin les conservateurs. Or ces besoins sont réels, il faudra donc organiser un service de navette entre les deux sites pour que les conservateurs puissent continuer à disposer des ressources des Imprimés. Il serait difficile en effet que les conservateurs se déplacent eux-mêmes avec leurs cartons jusqu'à Tolbiac.

Si le classement des manuscrits d'œuvre est avant tout un travail intellectuel dans lequel l'imprimé constitue une base, son rôle devient encore plus fondamental dans l'identification et le classement des correspondances. Les problèmes posés par les correspondances sont en effet de tous ordres, identification des correspondants, des lieux, des dates, et tous les détails contenus dans la lettre peuvent concourir à l'éclaircissement. Le département des Manuscrits possède les instruments de recherche classiques : dictionnaires biographiques, annuaires, Who's who, mais ceux-ci s'avèrent parfois insuffisants en particulier pour la période contemporaine qui n'est pas couverte par ces ouvrages. Pour illustrer mon propos je prendrai l'exemple de la correspondance d'artistes de Jean Grenier. Cette correspondance, réunie par Mme Grenier, fut achetée à part de la correspondance générale. Elle revêt en effet une importance toute particulière du fait de l'intérêt de Jean Grenier pour l'art contemporain, et des nombreuses relations qu'il avait pu lier dans ce milieu. Le classement ne posait pas de problème particulier, sinon que les artistes, étant des artistes contemporains, ne figuraient pas dans les dictionnaires classiques, il ne me fut donc pas toujours possible de préciser leur spécificité artistique. On rencontrait d'autre part dans ces lettres des personnages appartenant manifestement au milieu de l'art, mais dont il était difficile de connaître la fonction exacte. J'envisageais de résoudre ces quelques difficultés en feuilletant quelques ouvrages sur l'art contemporain

ou quelques catalogues d'exposition. Malheureusement, les conservateurs des départements spécialisés ne sont plus admis dans les magasins des Imprimés. La procédure de prêt entre les départements est assez lourde. Elle peut inciter les conservateurs à renoncer à des recherches pouvant s'avérer un peu hasardeuses et longues, demandant un nombre important d'ouvrages pour une consultation rapide.

De tels problèmes se posent souvent dans le traitement des grands fonds littéraires contemporains, car les ouvrages de référence se montrent particulièrement rares. Le départ du département des Imprimés, sans véritable solution de rechange, est donc une grosse inquiétude pour les conservateurs en charge de ces fonds.

IV. CONSERVATION ET COMMUNICATION

A. La communication

La communication des grands fonds littéraires est entourée de multiples précautions. On a vu que la plupart de ces fonds sont encore en cours de traitement. Leur mise à disposition du public a donc des exigences particulières.

Les fonds déjà cotés ne posent pas de problème. Ils sont connus par l'intermédiaire des catalogues et leur communication est bien rodée. Les fonds en cours de traitement doivent déjà être portés à la connaissance du public. Ce rôle fut rempli par la *Revue de la Bibliothèque nationale* pendant quelques temps. Les nouvelles acquisitions du département des Manuscrits faisaient l'objet d'une description sommaire dans le numéro de printemps de la revue. La revue ayant cessé de paraître il y a un an, cette pratique n'a plus cours aujourd'hui. On continue néanmoins à signaler les entrées dans *Trajectoire*, mais cette revue reste un organe interne à la Bibliothèque nationale de France. L'annonce de l'arrivée des fonds à la Bibliothèque se fait donc de diverses façons. Les grands fonds sont dans une situation plus favorable puisque leur acquisition par le département constitue un véritable événement bien souvent annoncé par voie de presse. Pour les autres fonds, le département essaie d'utiliser le service de presse de la Bibliothèque nationale de France, mais celui-ci se montre assez réticent. Du reste lorsqu'il s'agit d'un achat l'annonce est obligatoire. On essaie aussi de marquer par une exposition l'entrée d'un nouveau fonds important. La mise en place de l'exposition est une manière d'appréhender une première fois le fonds. De telles manifestations ont été réalisées lors de l'entrée du fonds Jean Grenier ou plus récemment après le don de Nathalie Sarraute. Néanmoins en ces temps de restriction budgétaire les expositions se font de moins en moins systématiquement.

On compte donc bien souvent sur la publicité par voie de presse, grand public ou spécialisée. Du reste les spécialistes d'un auteur sont toujours les premiers avertis du transfert de son fonds à la Bibliothèque nationale. Bien souvent ils sont déjà en relation avec les héritiers pour avoir accès aux papiers de l'écrivain décédé. Lors du départ du fonds pour le département des Manuscrits, ils suivent tout naturellement le fonds dans le nouvel établissement. La publicité des fonds moins prestigieux est plus aléatoire. Néanmoins les lecteurs ont à leur disposition au bureau central de la salle de lecture du département des Manuscrits une liste des fonds en cours de classement avec le nom du conservateur responsable. Ils peuvent alors prendre contact avec ce conservateur pour savoir la composition exacte du fonds. Des recherches sont parfois nécessaires, lorsque le classement du fonds est peu avancé ou lorsqu'il s'agit de demandes précises comme des

échanges de correspondance entre deux personnes déterminées. C'est pourquoi les conservateurs souhaitent que les demandes soient faites quarante-huit heures à l'avance pour qu'ils aient le temps de préparer les documents.

En effet pour être consultables les documents doivent être estampillés et foliotés - cela pour des raisons de sécurité évidentes. Il arrive donc qu'un conservateur fasse estampiller une série de feuillets en urgence pour répondre à la demande d'un lecteur. Si le classement des feuillets n'est pas encore certain on adopte une foliotation provisoire, qui ne correspond en rien à l'ordre définitif et logique mais qui a pour but de pouvoir contrôler avant et après la consultation le nombre des feuillets confiés au lecteur.

Les procédures de consultation des fonds en cours de classement sont donc assez lourdes. Outre la demande faite quarante-huit heures à l'avance, les manuscrits sont déplacés par les conservateurs eux-mêmes. On inscrit la date et le nom de la personne qui consulte sur un registre, sur lequel on doit également signaler que les documents ont bien été rendus et contrôlés. Le conservateur vérifie le contenu de ce qu'il donne en consultation avant et après le passage du lecteur. Les documents sont consultés à la table de la réserve sous l'œil vigilant du conservateur en charge du bureau. Avec toutes ses précautions le département des Manuscrits espère pallier le risque de prêter des documents non reliés. Elles disparaissent dès que le fonds est microfilmé. Une fois les microfilms réalisés - dernière étape avant la reliure - la consultation devient beaucoup plus libre. Il n'y a plus de risque de disparition ou de dégradation d'un feuillet.

Néanmoins les conservateurs sont tout à fait libres de renforcer ces contraintes dans le but de préserver le fonds : consultation lettre par lettre pour les correspondances, constitution de dossiers de petite taille qui obligent le lecteur à n'avoir qu'un petit nombre de feuillets en main ce qui rend d'autant plus aisée la vérification.

Enfin, certains fonds restent incommunicables durant toute la durée de leur traitement. Il s'agit en général de fonds particulièrement complexes sur lesquels les conservateurs investissent beaucoup de temps et de réflexion et qu'ils craignent de voir déranger par la consultation. Ils refusent alors toute consultation jusqu'à ce qu'ils aient établi un ordre ferme et définitif pour les feuillets, et constitué des volumes foliotés.

Les conservateurs doivent également tenir compte des différents statuts juridiques des fonds. Tous ne sont pas des dons ou des achats, et il faut rester attentif aux particularismes, surtout pour les autorisations de publication. C'est le cas par exemple du fonds Romain Rolland arrivé à la Bibliothèque nationale à la fin des années 1970, à la suite d'un différend qui opposait Mme Romain Rolland à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. A la mort de son mari, Mme Romain Rolland avait en effet souhaité la création d'un Fonds Romain Rolland, sorte de fondation à laquelle elle léguait tous les papiers de son mari ainsi qu'une partie de ses droits d'auteur. Cette fondation était confiée

à l'Université de Paris et le don avait été ratifié lorsque des problèmes surgirent. Mme Romain Rolland transféra alors le fonds à la Bibliothèque nationale et la situation fut régularisée en 1981 sous la forme d'un dépôt de l'Université de Paris à la Bibliothèque, le fonds Romain Rolland bénéficie d'ailleurs de ce fait d'une estampille spéciale. A la mort de Mme Romain Rolland, la Bibliothèque nationale reçut par testament ce qui restait de ses droits d'auteur et un comité administratif du fonds Romain Rolland fut mis en place pour la gestion de ces droits et pour l'attribution des autorisations de publication. Ce comité comprend des représentants de la Bibliothèque nationale de France et de l'Université de Paris. D'autre part certaines parties du fonds ont encore un statut différent des autres papiers. En particulier Romain Rolland avait donné le manuscrit de *Jean Christophe* à l'Académie Nobel en Suède, la Bibliothèque obtint que l'Académie lui confiât le document en dépôt comme un complément indispensable de son fonds. Le manuscrit de *Jean Christophe* bénéficie encore d'une estampille différente de l'ensemble du fonds.

Les précautions que je viens d'évoquer sont celles qui sont prises par le département des Manuscrits de sa propre initiative, mais les donateurs peuvent également poser des conditions à la consultation des documents dont ils se dessaisissent. Les conservateurs doivent alors jongler avec un autre type de contraintes, juridiques cette fois-ci. La Bibliothèque nationale de France accepte toutes les restrictions que les auteurs ou leurs héritiers peuvent poser à la libre consultation de leur fonds. Ainsi les manuscrits des œuvres de Nathalie Sarraute sont déposés au département des Manuscrits mais ne sont pas consultables ; de même Mme Grenier avait posé une réserve de communication pour les carnets de son mari ainsi que pour certaines de ses œuvres. La Bibliothèque nationale de France met un point d'honneur à se plier aux volontés de l'auteur ou de ses ayants-droits, elle souhaite ainsi inspirer toute confiance aux donateurs potentiels. Les formules de réserve sont donc variées. Le donateur peut garder le pouvoir d'autoriser ou non la consultation, il peut également le déléguer au conservateur en charge du fonds. Il peut aussi poser un délai pendant lequel la consultation est restreinte ou interdite. Il peut également demander à ce que les demandes et les consultations qui concernent son fonds soient consignées sur un cahier particulier qui lui permet d'identifier les personnes qui s'intéressent à son fonds. Les conservateurs peuvent se trouver confrontés à des problèmes juridiques particulièrement ardu, lorsqu'ils ont en face d'eux des héritiers ou des ayant-droit tatillons dont la susceptibilité peut aller jusqu'à entraver la communication des documents.

La gestion de la communication des fonds littéraires en cours de classement demande donc une grande attention. Les conservateurs suivent toujours cette opération de très près. Néanmoins, quelques séances de service public au bureau de la salle de lecture

montrent bien que les lecteurs sont encore majoritairement intéressés par les fonds anciens du département, qui ne demandent pas tous à être si surveillés. L'arrivée d'un lecteur pour un fonds littéraire en cours de classement signifie toujours une période de grande attention, mais il faut reconnaître que de tels moments restent relativement rares.

B. La conservation

Souvent opposé au devoir de communication, le devoir de conservation est une autre mission fondamentale de la Bibliothèque nationale de France. Dans ce domaine également l'arrivée des grands fonds littéraires contemporains remet en cause les méthodes de travail acquises.

La mise en place d'une politique active de conservation à la Bibliothèque date d'une époque relativement récente. Jusque dans les années 1980, la Bibliothèque était réputée pour ses travaux de restauration de grande qualité, mais peu d'efforts étaient faits dans le domaine de la prévention pour empêcher la dégradation des ouvrages. C'est cet aspect qui a été développé depuis plusieurs années et que l'on a appliqué aux nouveaux fonds entrés au département.

Les problèmes rencontrés dans les grands fonds littéraires ont trait bien entendu à la conservation des papiers. Des opérations de désinfection ou de traitement contre les champignons ont lieu si nécessaire dès l'arrivée du fonds. Les papiers ne passent même pas alors par les magasins du département, ils sont acheminés directement vers les ateliers de restauration. Le tri ne commence qu'après les opérations de désinfection. Les opérations de traitement se caractérisent toujours par leur longueur, et ces inconvénients sont accrus devant le volume des fonds et la diversité des papiers qu'ils contiennent. Néanmoins la désinfection préalable, est un traitement global qui ne tient pas compte de la différence de qualité des papiers. C'est ensuite pendant le traitement du fonds que des procédures particulières de prévention seront appliquées aux papiers qui le demandent.

Les grands fonds littéraires sont, on l'a vu, constitués de papiers libres et de toute nature, il faut donc pour chaque fonds mettre en œuvre des procédés de conservation particuliers. L'état de conservation du fonds dépend de la qualité de papier et d'encre qu'utilisait l'auteur. Certains papiers doivent être traités pour empêcher leur autodestruction. Bien souvent les papiers qui ont passé quelques années dans des caisses ou des cartons doivent être défroissés avant d'être reliés. Les papiers déchirés ou détériorés sont complétés. On remplit les parts manquantes avec de la pâte à papier pour remettre le feuillet à son format d'origine. Il s'agit peu souvent d'opérations de grosse envergure mais de petites retouches ou améliorations qui peuvent concerner un nombre

important de feuillets dans le fonds et qui par conséquent recule le moment de la reliure et de la fin de son traitement.

Toutes ses précautions pour obtenir des feuillets en bon état s'expliquent par la politique de reliure systématique en vigueur au département des Manuscrits. En effet depuis l'arrivée des premiers fonds littéraires, le département a pris pour principe de relier entre eux les feuillets libres pour obtenir des volumes cohérents qui favorisent à la fois le rangement et la sécurité des fonds. Cette politique de reliure explique à la fois le soin porté par les conservateurs au classement des fonds, sur lequel il ne sera guère possible de revenir, et celui porté à la restauration des feuillets endommagés. Le but est en effet d'aboutir à un volume cohérent et contenant des papiers en bon état, de façon à limiter au maximum les interventions futures.

Mais la diversité des documents aujourd'hui contenus dans les fonds remet en cause le principe de reliure. Comment relier en effet les multiples coupures de presse et autres documents contenus dans le fonds Jean Grenier, et dans la plupart des fonds littéraires : les documents sont tous de format différent, le papier journal est un papier très difficile à conserver car il s'auto-détruit, les cartons comprennent à la fois des feuillets découpés et des revues complètes. Pour le moment les documents de ce type restent non reliés. Cette décision, encore provisoire, est une véritable révolution pour le département. Elle est très clairement liée à l'arrivée massive de fonds de gros volume et de documents de nouvelle nature. Les manuscrits d'œuvres et les correspondances continuent à être reliés. Le département fait exécuter pour ces parties « traditionnelles » des fonds des reliures de grande qualité donc très coûteuses, ce qui explique aussi que l'on ne puisse appliquer ce traitement aux documents de moindre valeur.

La politique de reliure, qui caractérisait jusqu'à maintenant les méthodes de conservation de la Bibliothèque nationale de France, subit donc une remise en cause devant les nouveaux documents entrant au département. On adapte maintenant la reliure à la valeur des documents qu'elle contient. Les manuscrits des œuvres importantes et les correspondances continuent à être reliés comme par le passé, les manuscrits de moindre importance sont reliés dans des matériaux moins coûteux, et on laisse en cartons tous les documents annexes dont la reliure serait trop problématique. Ces documents destinés, au moins pour le moment à rester en cartons, remettent à leur tour en cause les méthodes de communication en vigueur jusqu'à maintenant. Le microfilm se présente dans certains cas comme une bonne solution de remplacement. Après un classement minutieux on microfilme les documents qui retournent alors définitivement et dans le bon ordre dans leur carton, ils ne seront plus que très rarement consultés. C'est ce qui a été fait pour la correspondance de Jules Romains. Celle-ci remplit 25 cartons, ce qui représenterait un nombre encore plus important de volumes reliés. Les lettres ont été soigneusement

identifiées et classées alphabétiquement, puis microfilmées. C'est uniquement ce microfilm que l'on communique aux - nombreux - lecteurs, ainsi sans être encore reliée, la correspondance Jules Romains ne risque aucune dégradation. De telle situation ne font pas partie d'une politique bien définie du département. Mais elles montrent qu'il existe des solutions de remplacement aux traditionnelles reliures devenues de plus en plus contraignantes et coûteuses.

Le département des Manuscrits reste très vigilant face à son devoir de conserver les papiers qui lui sont confiés dans le meilleur état possible. L'arrivée des grands fonds littéraires ne remet pas en cause cette volonté, mais on songe réellement à en adapter la mise en pratique. Néanmoins aujourd'hui les opérations nécessaires à la conservation restent très strictes et exigeantes et allongent encore la durée de traitement du fonds.

C. La mise en valeur des fonds

La dernière mission de la Bibliothèque nationale de France est de mettre en valeur les fonds qui lui sont confiés. C'est la mission qui justifie toutes les opérations et les précautions que je viens de décrire, puisque le but du traitement et de la conservation des fonds littéraires est bien évidemment qu'ils servent de base aux études sur les écrivains, et qu'ils permettent d'accroître la connaissance qu'on en a. Différentes des problèmes de communication, qui concernent la mise à disposition pratique d'un document à un lecteur précis, les opérations de mise en valeur cherchent à faire connaître au plus grand nombre la richesse et les potentialités des fonds littéraires du département des Manuscrits. La politique de la Bibliothèque nationale de France dans ce domaine doit rester très active car, outre la mise à disposition du public, elle est pour les donateurs la preuve de l'intérêt que représente leur fonds, et elle incite ainsi d'autres donateurs potentiels. Elle est une condition indispensable du développement des collections.

Le département des manuscrits participe donc à plusieurs types de manifestation qui permettent de faire connaître ses fonds. Dans la plupart des cas, ces manifestations sont faites en collaboration avec d'autres départements de la Bibliothèque et d'autres instances patrimoniales, ce qui implique un lourd investissement en temps pour le conservateur qui en est chargé.

Le département a tout d'abord mis en place une politique dynamique d'exposition. Dans l'idéal, chaque grand don aurait dû donner lieu à une grande exposition. Cette manifestation avait trois intérêts majeurs : elle portait à la connaissance du public l'arrivée du fonds à la Bibliothèque nationale, elle obligeait le conservateur à faire un premier dépouillement du fonds pour en extraire les documents les plus représentatifs et elle permettait de remercier ainsi solennellement les donateurs. Ainsi après le deuxième don de

Mme Grenier, une exposition fut organisée à la Bibliothèque nationale du 6 novembre au 2 décembre 1984, puis aux Archives de la ville de Marseille du 18 février au 3 mars 1985. Les expositions littéraires sont très fréquentes au cours de années 1960-1970, puis elles se raréfient. On peut s'imaginer en feuilletant les catalogues des expositions assez austères, présentant manuscrits, documents d'archives et photographies, des documents demandant peut-être un trop grand effort d'appréhension pour le grand public. On peut évoquer ainsi les expositions Paul Valéry (1956 et 1971), Romain Rolland (1966), Jules Romains (1978), ou plus près de nous Nathalie Sarraute ou Jean Cassou. Mais le département s'interroge désormais sur l'opportunité de telles manifestations. Les moyens à mettre en œuvre pour attirer le public - contacts avec la presse, avec la télévision - sont très lourds, mais s'avèrent indispensables pour assurer le succès de l'exposition. Il semble que le département abandonne les grandes expositions commémoratives, reprises par la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, et cherche à mettre au point dans ce domaine une nouvelle politique. La nécessité d'attirer le public se sent également dans l'évolution des catalogues. Les catalogues que nous avons cités plus haut sont de véritables ouvrages de référence sur le fonds de la Bibliothèque nationale. Les catalogues plus récents contiennent des textes explicatifs accessibles au grand public et sont bien plus illustrés, ce qui les rend plus attractifs pour un public plus étendu.

Le problème se pose en effet de la présentation des manuscrits contemporains. Malgré toute la valeur que l'on peut accorder à ces papiers, on ne peut nier qu'ils ont un abord peu attractif pour l'œil du grand public. Tous les fonds n'ont pas la richesse picturale des papiers de Victor Ségalen. Dans le fonds Grenier, contenant cinq cartons de lettres d'artiste, on ne trouve que cinq enveloppes décorées par Maurice Estève, et deux ou trois autres lettres contenant des dessins. Le reste des papiers est constitué, comme dans la plupart des fonds de feuillets manuscrits ou dactylographiés, dont la découverte du sens et de l'intérêt demande un important effort d'attention. Le département doit donc agrémenter ses expositions d'œuvres ou de documents plus propres à frapper l'œil du public. Il fait appel pour cela aux collections personnelles des donateurs, qui souvent gardent des documents iconographiques ou imprimés comme les éditions originales. Le département de la Réserve est également sollicité pour ces expositions littéraires, puisque on trouve dans ses magasins des ouvrages à tirage limité, souvent illustrés par des mains prestigieuses, et qui présentent un grand intérêt pour le public.

L'organisation d'une exposition littéraire demande donc une longue réflexion pour déterminer les axes de présentation les plus adaptés à ce type de manifestation et les documents qui pourront les illustrer. Elles demandent toujours aussi de d'importantes dépenses, qui ne sont plus aujourd'hui facilement accordées. Enfin devant la baisse de

fréquentation des expositions les plus récentes le département s'interroge sur l'intérêt de continuer à promouvoir ses fonds de cette façon.

Une autre solution, correspondant à une politique d'ensemble de la Bibliothèque nationale, est de participer à des expositions beaucoup plus généralistes dans lesquelles peuvent être présentés les trésors des différents départements de la Bibliothèque. On peut évoquer dans ce domaine les expositions « 1913 » - 1983 - , « En français dans le texte » - 1990 - , et « Trésors de l'écrit » - 1991. Dans ces expositions thématiques le département est beaucoup plus libre de choisir des échantillons représentatifs de ses fonds, ayant des qualités de présentation propres à frapper l'œil du public. Dans l'exposition « En français dans le texte » , dont la dernière partie était consacrée à la période contemporaine, le département a pu exposer des documents issus de ses fonds littéraires, mais en n'en choisissant qu'un ou deux par auteurs, ce qui permet alors de prendre dans le fonds les documents véritablement adaptés à ce type de présentation : manuscrits de Victor Ségalen, fiches présentant le premier scénario des *Thibault* pour « En français dans le texte » ou lors de l'exposition « Trésors de l'écrit », la première page du manuscrit du *Diable au corps* de Raymond Radiguet, deux lettres échangées par Simone de Beauvoir et Jean Paul Sartre. Ces documents font partie d'ensemble beaucoup plus importants, ce ne sont que des échantillons représentatifs. Néanmoins ce mode de présentation s'avère peut-être plus efficace dans la mesure où les manuscrits du département sont associés à d'autres types de documents porteurs d'un autre type de savoir. La différence des documents pousse peut-être le visiteur à s'intéresser plus facilement à chacun d'eux, et donc à reconnaître leur valeur intrinsèque, que dans des expositions monographiques où l'uniformité du sujet et des documents proposés lasse plus rapidement le visiteur.

La présentation des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France dans des expositions pose donc de nombreux problèmes. Les expositions monographiques subséquentes à un don semblent interrompues pour le moment, en partie pour des raisons financières, mais également devant le faible engouement du public pour ces manifestations. Le département continue à être sollicité pour des expositions-bilans, mais celles-ci sont, de par leur thématique même, plus espacées dans le temps. Enfin le département des manuscrits continue à être impliqué dans des expositions qui ont lieu en dehors des murs de la Bibliothèque. La richesse de ses fonds le rend incontournable pour de nombreuses manifestations. Néanmoins on peut craindre que ces appels de l'extérieur ne concernent principalement les fonds installés depuis longtemps au département, et ne permettent pas de faire découvrir les acquisitions plus récentes en matière de manuscrits littéraires.

Néanmoins il y a un intérêt du public pour les manuscrits littéraires. La Bibliothèque nationale de France rencontre plus de succès dans ses efforts de publication. Les publications menées à partir des collections du département des Manuscrits sont de deux types et s'adressent à des publics légèrement différents. Les unes, dont l'exemple principal est la collection « La Mémoire de l'encre », s'adressent à un public curieux mais peu averti qui se trouve heureux de retrouver dans un beau livre des pages prestigieuses de la littérature française, les autres - éditions d'œuvres complètes ou éditions génétiques - concernent un public de littéraires avides de connaître le contenu scientifique des manuscrits conservés dans le département.

Le département mène donc une double politique d'édition. Depuis plusieurs années la Bibliothèque nationale participe à l'édition de nombreux volumes destinés au grand public. Le département des Manuscrits profite de cette nouvelle politique d'édition pour faire connaître ses collections. L'exemple le plus récent et le plus réussi de cette nouvelle activité est la collection « La Mémoire de l'encre » éditée par Robert Laffont, forte aujourd'hui de six volumes présentant des manuscrits de poésies, de lettres, de romans, d'ouvrages historiques, de journaux intimes et pour le dernier *Les plus beaux manuscrits de théâtre de la langue française*. Dans ces ouvrages les grands fonds littéraires contemporains trouvent une place de choix. Pour chacun des thèmes traités on sélectionne les documents les plus riches et les plus représentatifs - ces documents ne sont pas tous issus des collections de la Bibliothèque nationale, d'autres institutions peuvent être représentées. Les documents sont ensuite présentés par ordre chronologique des auteurs. Ils sont réunis dans des ouvrages de grande qualité où chaque auteur est présenté par un document iconographique, situé par une notice, une de ses pages manuscrites est également reproduite et retranscrite. L'ensemble forme donc un ouvrage très agréable, richement illustré, et mettant facilement à la disposition du lecteur des pages célèbres de la littérature française. Cet effort éditorial rejoint celui qui a été fait sur les catalogues d'exposition. Les catalogues d'anciennes expositions paraissent assez sommaires et tristes en face des catalogues plus récents reproduisant abondamment les manuscrits exposés et recelant souvent plus d'informations que l'exposition elle-même.

Le département des Manuscrits a été le département le plus concerné par la réalisation de cette collection. La direction des volumes a été confiée successivement à plusieurs conservateurs du fonds français, sauf en ce qui concerne le dernier volume dirigé par un conservateur du département des Arts du spectacle. Le département a trouvé là, je pense, une manière très efficace de promouvoir ses collections. Les différents volumes présentent les richesses que recèlent les fonds de manuscrits, l'illustration très développée fait oublier le côté austère des manuscrits littéraires, la transcription des

écritures permet au lecteur de s'arrêter plus facilement sur une page et de s'intéresser au contenu du manuscrit qui lui est proposé.

En dehors de la « Mémoire de l'encre » véritablement centrée sur le département, on profite également de l'intérêt prononcé du public pour tout ce qui touche le manuscrit et la création littéraires. Le département participe donc à d'autres types de publication qui le font connaître ainsi que ses collections. On peut évoquer par exemple la collection « Manuscrits » réalisée en collaboration avec le CNRS et les éditions Hachette, dans laquelle on trouve reproduits, entre autres, les dossiers manuscrits du *Horla*, de *Sido* et de *Mme Bovary*. A la charnière entre le beau livre et l'édition génétique, ces ouvrages ont l'avantage de présenter à la fois une reproduction du manuscrit et sa transcription. On peut aussi parler de l'ouvrage intitulé *Les Manuscrits des écrivains*, paru en 1993 chez Hachette, qui propose un bilan des recherches en matière d'étude des manuscrits, mais qui, par l'importance de son illustration, devient aussi un beau livre de présentation.

On voit donc que le département multiplie ses interventions et ses partenaires éditoriaux. Il peut être sollicité également par d'autres médias. Les émissions littéraires, comme « Un siècle d'écrivain », recourent souvent aux acquisitions récentes du fonds français.

Mais toutes les manifestations que je viens d'évoquer font partie de ce qu'on pourrait appeler la politique de « vulgarisation » du département. Néanmoins les papiers qui y sont conservés se prêtent à d'autres types d'investigation, sources d'autres types de publication. Les conservateurs s'impliquent ainsi dans des programmes de recherche menés en collaboration par plusieurs institutions. Le développement de la critique génétique des textes coïncide avec l'entrée massive de fonds littéraires à la Bibliothèque nationale. Les conservateurs du fonds français ont entre les mains des mines de documents pour ce type d'études, il n'est pas possible qu'ils se tiennent à l'écart de ce mouvement. Depuis sa fondation l'Institut des textes et manuscrits modernes est lié par convention avec la Bibliothèque nationale et neuf conservateurs du département font partie de ses équipes de recherche. Les grands fonds littéraires du département intéressent tout particulièrement les chercheurs qui ont sous la main la totalité des matériaux nécessaires à leurs recherches. Les travaux qui sont menés sont destinés à être publiés, il s'agit le plus souvent d'éditions complètes avec une importante étude génétique de l'œuvre ou bien d'une publication des textes inédits, des conservateurs du département des Manuscrits participent ainsi à la publication des œuvres de Simone Weil et de Raymond Roussel.

Les travaux qui sont ainsi menés en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France complètent le travail de classement des conservateurs, en allant plus profondément dans la description des manuscrits. C'est ainsi qu'a vu le jour la publication des dossiers préparatoires de *Hommes de bonne volonté*, ou les nombreuses études consacrées aux

cahiers de *La Recherche du temps perdu*. Des équipes de travail s'intéressent aussi au dépouillement du contenu des carnets d'écrivain. Cette discipline se trouve en marge de la critique génétique mais y participe néanmoins. Elle s'avère très souvent enrichissante pour la connaissance de la genèse des œuvres, puisqu'on trouve souvent dans ces carnets des idées originales ou des premiers jets. Là aussi, il s'agit de compléter le travail des conservateurs qui ne peuvent pas consacrer le temps nécessaire à la lecture intégrale et au déchiffrement de ces carnets.

Avec ce deuxième axe de publication, mené en collaboration avec de hautes instances intellectuelles - CNRS ou université - , le département des manuscrits s'adresse à un public beaucoup plus spécialisé. La valeur scientifique des ouvrages qui sont ainsi produits est un gage de la valeur des documents conservés par le département et du travail qui y est fourni.

Le dernier procédé de mise en valeur des fonds traditionnellement utilisé par la Bibliothèque nationale de France est l'organisation de colloques. Des colloques ou des journées d'étude sont en effet régulièrement organisés autour de grands écrivains, lors de l'arrivée de leur fonds au département ou à l'occasion d'anniversaires. Ces manifestations semblent aujourd'hui plus adaptées que les expositions à la mise en valeur des fonds littéraires. Ils demandent un budget moindre, et peuvent également constituer un geste de reconnaissance envers les donateurs. Ils s'adressent à un public plus restreint mais aussi plus averti, peut-être plus à même de comprendre l'intérêt de l'arrivée du nouveau fonds au département des Manuscrits, et de sa mise à disposition des lecteurs.

Les colloques organisés dès l'entrée du fonds permettent de faire le point sur les documents dont le département vient de faire l'acquisition, ils obligent les conservateurs à un dépouillement rapide bien utile aux chercheurs qui peuvent dès ce moment connaître approximativement le contenu et donc les potentialités du fonds. Les colloques qui sont organisés fréquemment autour d'auteurs plus anciennement entrés dans les fonds du département ont pour résultat de placer la Bibliothèque nationale de France au même rang que d'autres établissements de recherche. Citons par exemple le séminaire sur Paul Valéry qui se tient dans la rotonde du département tous les mois, ou celui consacré à Jean-Paul Sartre qui se réunit au même endroit tous les trimestres. On peut évoquer également les colloques consacrés à Jacques Audiberti, Jean Prévost et Georges Duhamel respectivement en 1990, 1992 et 1993, ou la journée d'étude consacrée à Stanislas Fumet annoncée pour le 15 novembre 1996 qui marquera à la fois le centenaire de sa naissance et l'entrée de ses papiers par don à la Bibliothèque. De telles manifestations donnent en général lieu à des publications, qui diffusent également la connaissance tirée des manuscrits de la Bibliothèque.

La mise en valeur des fonds littéraires est un souci constant du département des Manuscrits. Désavantagé par un matériau d'aspect assez austère la Bibliothèque a déployé des trésors de réflexion pour trouver les manifestations adaptées. Les moyens mis en œuvre aujourd'hui semblent en effet assez conformes aux attentes des publics. Ils ne constituent pas néanmoins des solutions absolues; le département devra toujours se plier aux évolutions des demandes du grand public et des chercheurs. Les grandes expositions et les belles publications répondent aux désirs du grand public de voir et de s'approprier ces manuscrits tout pleins des mystères et des symboles de la création littéraire. Les colloques et les publications scientifiques rencontrent les attentes des chercheurs et des érudits attirés par les découvertes potentielles contenues dans les fonds du département. De quelque nature qu'elles soient ces manifestations absorbent une grande partie du temps des conservateurs et revêtent une réelle importance pour le crédit accordé au département des Manuscrits, en ces temps où d'autres instances de conservation existent pour ce type de documents.

V. LES PERSPECTIVES

A. Le rôle de l'informatique en matière de traitement des fonds

Au fonds français tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'une utilisation plus systématique de l'informatique rendrait plus efficace le travail des conservateurs. Néanmoins une certaine réticence continue à régner vis-à-vis de ce nouvel instrument de travail. Tous les bureaux sont aujourd'hui équipés d'ordinateurs de type P.C., reliés au réseau de la Bibliothèque nationale de France, et deux ordinateurs Macintosh sont également disponibles. Les potentialités du matériel restent néanmoins très peu utilisées.

Les problèmes de raccordement du département des Manuscrits au réseau Opaline a atteint des proportions particulièrement graves. L'adaptation du système à la gestion des manuscrits modernes ne se fait pas sans lourdes difficultés. Par conséquent le catalogage des fonds continue à se faire à la main, ce qui alourdit d'autant la réalisation des index. Néanmoins le raccordement du département des Manuscrits à la base Opaline, pour ce qui concerne les manuscrits occidentaux, semble aujourd'hui en bonne voie par l'adaptation du format InterMarc intégré aux spécificités du département. Les problèmes liés à la structure des fonds sont résolus par l'adoption de types de notice propres au département qui permettent de définir les notions de fonds, de sous-fonds, de volumes, de recueils ou de monographies. Le statut de monographie s'applique à l'un des manuscrits d'une œuvre, ou à une lettre de l'auteur, bref à une unité physique et intellectuelle du fonds. La notion de recueil s'applique par exemple à l'ensemble des lettres de l'auteur à un correspondant. Ces notices de monographies ou de recueil peuvent être reliées à une notice de volume, correspondant aux volumes reliés ou non constitués lors du classement des papiers, ces volumes sont ensuite reliées à des notices générales de fonds. Un sous-fonds peut encore s'intercaler entre ces deux niveaux, dans le cas par exemple où un fonds comprend des papiers émanant de plusieurs membres d'une même famille.

Cette structure permet de respecter la composition du fonds. Les zones de note permettent d'intégrer dans la notice les descriptions détaillées indispensable au traitement des manuscrits. Ainsi dans les notices de monographie la zone 317 est affectée à la description génétique du document, dans les notices de fonds, la description détaillée des volumes intervient dans la zone 331 qui est répétable. Tous les types d'indexation devraient être possibles, les indexations traditionnelles par auteur, titre et matière, mais également on pourra mener des recherches par l'état d'avancement du manuscrit - brouillons, premier état,... - , par date, et tous ces critères pourront également être croisés. Des fichiers d'autorité vont être bien entendu créés, mais le département aura aussi accès aux fichiers des autres départements spécialisés, ainsi qu'à ceux de la base

Opale. On comprend tout l'intérêt de ce raccordement pour réduire les problèmes d'identification rencontrés par les conservateurs.

La phase de réflexion sur le projet semble aujourd'hui terminée. Les premières notices vont être réalisées. On comprend tout l'intérêt de ce passage sur informatique à la fois pour obtenir un catalogage plus normalisé et plus rapide des fonds, et plus encore pour les recherches des lecteurs. L'indexation multiple permettrait de tirer le maximum d'informations concernant les documents, et de mieux cibler ainsi les demandes de consultation des lecteurs. La présence des termes d'indexation sur les notices informatiques permettra de réduire aussi le travail des conservateurs, puisque tous les termes pouvant servir à la recherche figureront sur une seule notice, donc ne demanderont qu'une opération de traitement. Ce qui mettrait fin à la multiplication des fiches, qui restent encore utilisées aujourd'hui lorsqu'un conservateur veut doubler par exemple le classement alphabétique ou chronologique d'un classement thématique.

Ces transformations, encore embryonnaires, seront fondamentales pour le traitement des fonds. Elles semblent bien s'adapter aux problèmes des manuscrits modernes et devraient assouplir la rigidité du classement en permettant de rechercher les documents en fonction de multiples critères. Pour le moment, pour pallier le retard pris par l'informatisation, le département souhaiterait réaliser rapidement une fusion sur informatique des index des catalogues existants de façon à présenter au moins au lecteur une liste unique.

B. Évolution de la nature des fonds

Mais peut-être tous les problèmes que nous venons d'évoquer se résoudre-t-ils d'eux-mêmes, ou s'aggraveront-ils, devant l'évolution de la nature des fonds. En effet on peut penser que les méthodes d'écriture et de création des auteurs actuels ne sont plus les mêmes que celles des auteurs nés dans la première moitié du siècle. Quels seront les documents que l'on proposera dans cinquante ans au département des Manuscrits, auront-ils encore leur place dans ses collections ?

Le département des Manuscrits tient à garder sa spécificité. Il est hors de question qu'entrent dans ces collections des documents ne portant pas de traces autographes de la création de l'écrivain. Aujourd'hui les fonds contiennent de nombreux documents dactylographiés, mais ils portent souvent des éléments manuscrits, corrections ou ajouts. L'ensemble des fonds porte encore témoignage de la création manuscrite de l'écrivain. Cependant des fonds entièrement composés de papiers dactylographiés ont déjà été refusés. D'autre part, même avec la diffusion des procédés mécaniques d'écriture, une bonne partie des fonds actuels est encore composée de correspondances manuscrites qui

justifient leur présence au sein du département. On s'interroge néanmoins sur ce qui deviendra le département si les tendances des écrivains évoluent vers une utilisation intensive du traitement de texte et du téléphone.

Il ne convient peut-être pas d'être trop alarmiste. Le domaine de l'écrivain, même aujourd'hui, reste le rapport à l'écriture. L'utilisation du traitement de texte aujourd'hui peut être la même que celle de la machine à écrire autrefois. C'est-à-dire que l'on trouverait toujours dans les fonds des feuillets imprimés à partir de traitement de texte mais corrigé de la main de l'auteur, avant de donner naissance à une autre version imprimée. Il est vrai que l'utilisation du traitement de texte peut supprimer la trace de la correction, et l'on peut imaginer des conservateurs se trouvant confrontés à des ensembles de tirages imprimés correspondants à divers états, mais absolument dépourvus de toute marque manuscrite indiquant leur ordre de succession. Le travail de reconstitution de la création n'en serait pas pour autant impossible, mais il serait rendu plus long et plus difficile par la disparition de la trace physique de la rature.

Néanmoins de tels développements ne me paraissent pas forcément inévitables. Du reste l'existence du traitement de texte ne supprimera pas toute une série de documents très importants pour la compréhension des œuvres de l'auteur. Je pense aux feuilles de notes, aux carnets ou aux journaux intimes, qui se prêtent difficilement à la mécanisation et à la normalisation. Et il me semble que l'on peut alors continuer à espérer dans le rapport très fort qu'entretiennent beaucoup d'écrivains avec leur propre écriture pour conserver au département des Manuscrits sa vocation. Les fonds des écrivains continueront à être le reflet des méthodes de travail et de la personnalité de leur auteur, plus ou moins foisonnants ou rigoureux. Pour le cas d'un écrivain de réelle valeur, il ne pourra se réduire au don d'une simple et unique disquette, seul résidu de tout son travail de créateur.

CONCLUSION

Existe-t-il véritablement une spécificité des grands fonds littéraires contemporains au département des Manuscrits. Après trois mois de stage et de nombreuses conversations avec les conservateurs du département, il semble bien que la réponse soit négative. Premièrement il apparaît clairement que le volume du fonds n'est pas un élément essentiel. Il intervient, évidemment, mais pas de façon déterminante. Les fonds conservés au département des Manuscrits peuvent aller d'une dizaine à plusieurs centaines de cartons. La multiplication des documents annexes et des copies fait que l'on ne peut pas préjuger de l'intérêt d'un fonds à la seule vue de son volume. En effet, la césure se situe plutôt entre fonds littéraires et fonds non littéraires, et fonds contemporains et fonds anciens. On a vu la transformation de la nature des fonds, l'arrivée de plus en plus massive de fonds constitués de feuillets libres, disparates, de plus en plus redondants. Ces caractéristiques sont propres à tous les fonds littéraires, le volume qu'ils représentent n'a que peu d'importance sur les composants internes du fonds.

L'évolution de la nature des fonds a donc entraîné une évolution des méthodes de traitement. Là aussi on a vu que le classement des grands fonds ne se différenciait pas vraiment du classement des autres fonds littéraires. Les méthodes appliquées sont les mêmes, et l'on comprendra bien que la complexité d'un auteur n'est aucunement proportionnelle au volume de papiers qu'il produit. Les grands fonds se caractérisent alors simplement par la longueur de leur temps de traitement. Les conditions de travail au département des Manuscrits sont actuellement telles que les conservateurs étalent parfois sur plusieurs années le traitement des grands fonds qui leur sont confiés. Mais ce facteur de temps ne suffit pas plus que le facteur du volume à définir un grand fonds. On peut penser que d'ici quelques années, avec un redéploiement de l'espace de travail, et une augmentation des effectifs du département de telles questions ne se poseront plus.

Il semble bien qu'il faille chercher ailleurs que dans les caractéristiques matérielles et de traitement la spécificité des grands fonds littéraires. La provenance du fonds semble en effet bien plus déterminante que toute autre considération. Ce qui fait le grand fonds littéraire c'est d'abord l'auteur qui l'a produit. En effet on a pu voir à travers tous les noms d'écrivain qui ont été cités au cours de ce travail, qu'il s'agissait toujours de noms d'importance majeure. Importance qui ne résidait pas tant dans la production littéraire des personnes citées que dans le rayonnement et l'influence qu'elles avaient pu avoir sur un milieu ou une période. Dans ce sens, un grand fonds littéraire au département des Manuscrits est un fonds qui trouve des échos dans d'autres fonds déjà conservés ou qui en appelle d'autres. Au delà de la personnalité et de la production de son auteur il s'ouvre sur des considérations beaucoup plus larges, mettant en lumière d'autres personnes et

éclairant sous un autre jour leurs activités. Devant de telles réflexions le département pourrait bien se targuer de ne conserver que des grands fonds. Mais il faut alors réintégrer le facteur du volume dans la définition du grand fonds littéraires. On comprend bien que pour de tels auteurs, il ne suffit pas de conserver quelques échantillons de papiers. Pour tirer toutes les potentialités de connaissance contenues dans le fonds d'un auteur le département doit en posséder l'exhaustivité ou au moins la majeure partie. En effet cette notion de complétude est peut-être ce qui demeure de plus essentiel pour la constitution d'un grand fonds. Il faut que le département des Manuscrits exerce une sorte de monopole sur les papiers de l'écrivain. A ce titre les grands fonds littéraires sont plutôt une chance qu'un fardeau pour le département. Ils lui ont permis de prendre position parmi les grandes institutions intellectuelles s'occupant de critique et d'histoire littéraire. Ils lui permettent aussi d'asseoir son prestige aux yeux du grand public en exploitant tout l'aspect symbolique qui réside dans les manuscrits littéraires.

Le département a d'ailleurs très bien saisi tout l'intérêt qu'il pouvait tirer de cette recherche d'exhaustivité, ce qui explique que ce type d'acquisition ait été étendu à d'autres catégories de fonds. Il ne reste plus qu'à espérer dans un prompt redéploiement du département pour que les problèmes liés aujourd'hui à ces grands fonds disparaissent et qu'on n'en voit bientôt plus que les avantages.

BIBLIOGRAPHIE

I. Les manuscrits littéraires

ANGREMY (Annie), « Les Manuscrits littéraires modernes à la Bibliothèque nationale », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, n°144, 3^e trimestre 1989.

- « La malle de Roussel. Du bric-à-brac au décryptage », *Revue de la Bibliothèque nationale*, n°43, printemps 1992.

- « Archives Jules Romains », *Cahiers de textologie*, n°4, 1993.

BALAYÉ (Simone), *Histoire de la Bibliothèque nationale des origines à 1800*, Genève, 1987, tome 1.

BEAUMONT-MAILLET (Laure), « Les départements spécialisés de la Bibliothèque nationale », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, n° 154, 1^{er} trim 1992, p. 35.

BERNE (Mauricette), « Trois grands fonds littéraires au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France », *Archives, complétude, lisibilité, éditer des manuscrits* sous la direction de Béatrice Didier et Jacques Neefs, Presses universitaires de Vincennes.

BIASI (Pierre-Marc de), « L'analyse des manuscrits et la genèse de l'œuvre », *Encyclopedia Universalis, Symposium*, Paris, 1985.

BRUN (Bernard), « Les cahiers de la Recherche : classement des documents, histoire du roman, genèse de l'écriture », *Leçons d'écriture, ce que disent les manuscrits, Textes réunis par Almuth Grésillon et Michaël Werner en hommage à Louis Hay*, Lettres modernes, Minard, 1985.

Les Catalogues du département des Manuscrits. Manuscrits occidentaux, Paris, Bibliothèque nationale, 1974.

CALLU (Florence), « Les manuscrits contemporains de Marcel Proust à nos jours », *Bulletin de la Bibliothèque nationale*, n°1, 1980, p. 125-133.

CONTAT (Michel), *L'auteur et le manuscrit*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

DELISLE (Léopold), *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale, [puis nationale]. Étude sur la formation de ce dépôt*, Paris, 1868-1881, 3 vol. (Histoire générale de Paris, Collection des documents).

ÉLOI (Catherine), *Les manuscrits littéraires français du XX^e siècle : contexte et mise en place d'un répertoire de localisation*, Mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, 1995.

En français dans le texte, dix siècles de lumière par les livres, Bibliothèque nationale, 1990.

GERMAIN (Marie-Odile), *Le traitement des manuscrits littéraires français à la Bibliothèque nationale*, Mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSB, 1982-1983.

GODARD (Henri), *Les manuscrits de Céline et leur leçon*, Tusson, Éd. Du Lérot, 1988.

GRÉSILLON (Almuth), *Éléments de critique génétique : lire les manuscrits modernes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

HAY (Louis), « Qu'est-ce qu'un manuscrit moderne », *Espaces de la lecture*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1988.

Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XX^e siècle, 1914-1990, sous la direction de Martine Poulain, Promodis-Édition du cercle de la Librairie, 1992.

LECLERC (Jean), « Manuscrit : l'œuvre en chantier », *Magazine littéraire*, mars 1995.

Les Manuscrits des écrivains, sous la direction de Louis HAY, Paris, Hachette, CNRS Édition, 1993.

NEEFS (Jacques), « L'espace génétique de l'écrit », *Espaces de la lecture*, Bibliothèque publique d'information, 1988.

PIERROT (Roger), « Les écrivains et leurs manuscrits », *Bulletin de la Bibliothèque nationale*, n°4, 1979.

- « Constitution, finalité, avenir des collections de manuscrits modernes depuis Victor Hugo », *Leçons d'écriture, ce que disent les manuscrits, Textes réunis par Almuth Grésillon et Michaël Werner en hommage à Louis Hay*, Lettres modernes, Minard, 1985.

POCHEAU-LESTEVEN (Cécile), *Les manuscrits littéraires modernes des XIX^e et XX^e siècles dans les collections publiques en France*, Mémoire de DEA, 1992.

RICATTE (Robert), « Les carnets d'un romancier, Giono », *La Publication des manuscrits inédits : actes du colloque CNRS-Deutsche Forschungsgemeinschaft*, Paris, 1977, Bern, Lang, 1979.

SARAZIN (Jean-Yves), *Se maintenir dans un espace surchargé au département des Manuscrits*, rapport de stage, ENSSIB, 1995.

THOMAS (Marcel), *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes*, Paris, Direction du livre, 1980.

Trésors de l'écrit, Paris, Réunion des musées nationaux, 1991.

VEZIN (Jean), « La notion de manuscrit », *Espaces de la lecture*, Bibliothèque publique d'information, 1988.

II. Jean Grenier

GARFITT (J. S. T.), *The Work and Thought of Jean Grenier*, London, The modern humanities research association, 1983.

Jean Grenier, cahier dirigé par Jacques André, Éditions Folle Avoine, 1990.

PIÈCES ANNEXES

TABLE DES PIÈCES ANNEXES

1. Inventaire sommaire du fonds Jean Grenier.
2. Inventaire des correspondants de Jean Grenier (Extrait).
3. Inventaire de la correspondance d'artistes de Jean Grenier.
4. Inventaire des brouillons d'auteur reçus par Jean Grenier.
5. Inventaire des articles de Jean Grenier (Extrait).
6. Inventaire des articles sur Jean Grenier (Extrait).

Pièce annexe n° 1

INVENTAIRE DU FONDS JEAN GRENIER

Dons 82-01, 84-01, 91-11 et Achat 84-12

Le fonds Jean Grenier est arrivé en plusieurs étapes au département des Manuscrits. En 1982 Mme fit don de l'ensemble des manuscrits d'œuvre de son mari, puis en 1984 de sa correspondance. La correspondance fut complétée par l'achat la même année de la correspondance d'artistes.

Une exposition fut organisée à la Bibliothèque nationale du 6 novembre au 2 décembre 1984, puis aux Archives de la ville de Marseille du 18 février au 3 mars 1985.

Des inventaires plus détaillés existent pour les œuvres signalées par une astérisque, la correspondance générale, la correspondance d'artistes, les brouillons d'auteurs et les articles de et sur Jean Grenier.

1. Les Iles et Inspirations méditerranéennes*.

Les Iles.

I. L'attrait du vide. 6 ff. dact.

II. Le chat Mouloud [Mouloud, Enfance de Mouloud, La Mort de Mouloud]. 1 cahier, 47 ff. mss et dact.

III. La vie de plaisirs ; Les Chats, épître de Tata, chat de mad. La Marquise de Mongla à Grisette, chatte de Mme Deshoullières. 9 ff. mss et dact.

IV. Les îles Kerguelen.

Notes et documents. 4 ff. mss. et impr.

1. [La muraille de Chine ou la vie secrète]. 25 ff. mss. et dact.

2. [Les Iles Kerguelen]. 10 ff dact.

3. [Les Iles Kerguelen]. 4 ff. impr.

V. Les îles Fortunées.

1. Première version. 17 ff. mss.

2. Deuxième version [Les Iles Fotunées]. 10 ff. mss. et dact.

3. [Les Iles Fortunées]. 7 ff. dact.

4. [Retour d'Espagne]. 3 ff. impr.

5. [Les Iles Fortunées]. 4 ff. impr.

VI. L'île de Paques. 19 ff. mss.

VII. L'Inde imaginaire [fragments]. 10 ff. mss.

Inspirations méditerranéennes.

VIII. Préface. 1 f. dact.

Provence

IX. Initiation à la Provence

1. Première version [incomplète]. 15 ff. dact. avec corr.
2. Deuxième version. 20 ff. dact.
3. Fragments extraits pour l'édition. 1 f. mss. de notes + 4 ff. dact.
4. Version imprimée. 4 ff. impr.

X. L'herbe des champs

1. Première version [incomplète, la suite des feuillets se trouve dans la deuxième version] : 6 ff. mss.
2. Deuxième version. 26 ff. mss. et dact.
3. Deuxième version. 13 ff. dact.
4. Deuxième version. 13 ff. dact. avec corr.

Afrique du nord

XI. Santa Cruz. 4 ff. dact.

XII. Casino Bastrana. 3 ff. dact.

XIII. Kasbah d'Alger

1. Premier état. 4 ff. mss.
2. Deuxième état. 3 ff. dact.

XIV. Un soir à Biskra

1. Premier état. 9 ff. mss.
2. Deuxième état. 7 ff. dact.

XV. La nuit à la Médina

1. Premier état. 7 ff. mss.
2. Deuxième état. 4 ff. dact.

XVI. La villa d'Hadrien

1. Premier état. 1 cahier
2. Deuxième état. 8 ff. mss. et dact.
3. Troisième état. 6 ff. dact.
4. Troisième état. copie.

Italie

XVII. Dans la campagne romaine

1. Première version [Inscriptions]. 12 ff. mss.
2. Deuxième version. 12 ff. mss.
3. Deuxième version [Dans la campagne romaine]. 9 ff. dact.

XVIII. De Vérone à Séville

1. Fragments. 7 ff. mss.
2. Deuxième version [incomplète]. 12 ff. dact.

3. Deuxième version [pour imprimerie]. 13 ff. dact.
4. Fragments rejetés. 8 ff. dact.
5. Version imprimée. 6 ff.

Grèce

XIX. Ombre et lumière. [Voir fragments rejetés de initiation à la Provence]

XX. Penser à la figure humaine

1. Fragment. 1 f. ms.
2. [Les statues grecques]. 4 ff. dact.

XXI. Épitaphes grecques

1. Fragments rejetés. 2 ff. mss.
2. Première version [incomplète]. 23 ff. mss.
3. Deuxième version [pour imprimerie]. 8 ff. dact.
4. Deuxième version. 2 placards

Recherches

XXII. La rose sans épine

1. [La rose sans épine, premier état]. 7 ff. mss.
2. [La poésie]. 6 ff. mss.
3. Premier état. 1 placard
4. Deuxième état. 7 ff. mss. et impr.
5. Deuxième état. 6 ff. dact.

XXIII. Lettre à Cornélius ou la métamorphose

1. [La métamorphose]. 13 ff. mss.
2. Deuxième état. 9 ff. dact.
3. Deuxième état. 1 placard

XXIV. Réponse de Cornélius ou la création

1. Premier état : 16 ff. mss.
2. Premier état . 10 ff. dact.
3. Deuxième état. 1 placard

XXV. Fragments d'une deuxième lettre à Cornélius

1. Premier état [fragments, certains feuillets se retrouvent dans le deuxième état]. 10 ff. mss.
2. Deuxième état. 13 ff. mss.
3. Troisième état [Fragment d'une deuxième lettre à Cornélius]. 8 ff. mss. et dact.
4. Quatrième état. 5 ff. dact.
5. Cinquième état. 6 ff. dact. avec corr.

XXVI. Table des matières. 1 f. dact.

Contient aussi

XXVII. Les ruines

1. 4 ff. mss.

2. 3 ff. mss.

XXVIII. La Lumière d'Oran. 1 f. impr.

XXIX. Barcelone. 3 ff. mss.

XXX. Poésie et prose d'Alger. 7 ff. mss.

XXXI. L'Horizon de Constantine

1. Premier état [Boulevard de l'abîme]. 2 ff. mss.

2. Deuxième état [Boulevard de l'abîme]. 2 ff. dact.

3. Deuxième état [L'horizon de Constantine]. 1 f. impr.

XXXII. Le corps et l'âme de l'Algérie

1. Premier état [Le corps et l'âme de l'Algérie]. 3 ff. mss.

2. Deuxième état [Le corps et l'âme de l'Algérie]. 4 ff. dact.

2. Essai sur l'esprit d'orthodoxie*.

I. Texte introductif. 1 f. dact.

Première partie : Les Solutions des orthodoxies

II. Qu'est-ce qu'une orthodoxie ? 12 ff. dact. avec corr. [version imprimerie]

III. L'âge des orthodoxies.

1. 27 ff. mss.

2. Texte impr. paru dans la Nouvelle Revue française en avril 1936. 7 ff. avec corr.
[version imprimerie]

IV. L'orthodoxie contre l'intelligence.

1. 5 ff. mss.

2. 25 ff. mss.

3. Texte impr. paru dans la Nouvelle Revue française en août 1936. 9 ff. avec corr.
[version imprimerie]

V. Réponse à un orthodoxe.

1. Texte des réponses. 50 ff. mss.

2. Texte des réponses. 43 ff. dact.

3. Texte de la lettre. 15 ff. dact.

4. Texte intégral. 70 ff. dact.

5. Texte intégral. 70 ff. dact. avec corr. [version imprimerie]

Deuxième partie : Les Problèmes de la culture

VI. L'intellectuel dans la société

1. Reprise d'un texte imprimé paru dans Les Cahiers du Plateau en 1937. 4 ff. avec
corr. [version imprimerie lacunaire]

VII. Pour la défense de la culture

1. Notes de la conférence d'Alger du 28-02-1937. 4 ff. mss.

- 2. 16 ff. mss.
 - 3. 12 ff. dact. avec corr. [version imprimerie]
- VIII. Notes sur les « précurseurs » du matérialisme marxiste
- 1. 7 ff. dact.
 - 2. 12 ff.dact. avec corr. + 1 f. impr avec corr. tiré de la Nouvelle Revue française [version imprimerie]
- IX. Remarques sur l'idée de progrès
- 1. Remarques sur l'idée de progrès. 10 ff. mss.
 - 2. Aphorismes. 3 ff. mss.
 - 3. Remarques sur l'idée de progrès. 4 ff. tiré d'Esprit 01-09-1936 + 1 f. tiré d'une autre revue [version imprimerie]
 - 4. Aphorismes. 3 ff. dact. avec corr. [version imprimerie]
- X. Lettre à André Malraux
- 1. 27 ff. mss. et dact.
 - 2. 19 ff. dact. avec corr. [version imprimerie]
- XI. Table des matières. 1 f. dact avec corr [version imprimerie]
- Contient aussi
- XII. Le Sort de l'individu dans les sociétés contemporaines
- Texte d'une conférence donnée à Alger le 13-03-1937
- 1. 1 f. portant des coupures de presse annonçant la conférence
 - 2. 1 f. ms. de notes
 - 3. 8 ff. mss.
 - 4. 9 ff. mss.
- XIII. Liberté contre orthodoxie [Texte inédit ?]
- 1. 4 ff. mss. de notes
 - 2. 3 ff. mss.

3. Le Choix*.

I. Notes et fragments

- 1. Notes de lecture. 4 ff. mss.
- 2. [De l'indifférence à la frénésie]. 4 ff. mss. et dact. d'un texte apparemment non retenu.
- 3. Texte de Gide. 2 ff. dact.
- 4.[Le problème du choix], résumé du livre. 3 ff. dact.

II. Première partie

- 1. premier état. 1 cahier mss
- 2. premier état [incomplet]. 20 ff. dact.
- 3. Remarques de la premier partie. 27 ff. mss.

4. Remarques de la première partie [incomplet]. 9 ff. dact.

III. Deuxième partie

1. Premier état. 1 cahier mss.
2. Premier état (suite). 56 ff mss.
3. Deuxième état (suite). 28 ff. dact. [incomplet]
4. Deuxième état (suite). 26 ff. dact.
5. Troisième état (suite). 31 ff. dact.

IV. Troisième partie

1. Premier état. 1 cahier mss
2. Deuxième état. 26 ff. dact.
3. [Remarques 29 et 30]. 10 ff. mss. et dact.

V. Appendice

1. 3 ff. mss.
2. 10 ff. dact.

VI. Absolu et Choix

1. [Texte des insertions]. 16 ff. dact.
2. [Conclusion]. 4 ff. mss. ; 3 ff. dact.
3. [Le Choix avec modifications]. 68 ff. dact. et impr.
4. [Texte des remarques revu pour Absolu et Choix]. 12 ff. impr.

VII. 1 f. ms. Remarque = p. 119 de *L'Esprit du Tao*. 1 f. dact. *L'Esprit du Tao*, p. 169-170.

4. Jules Lequier.

- I. Photos.
- II. Dactylographies d'articles de Jean Grenier.
- III. Centenaire de Jules Lequier.
- IV. Lettres de Jules Lequier copiées par Louis Guilloux.
- V. La dernière page de Jules Lequier.
- VI. Correspondance sur Jules Lequier.

5. Lexique.

- I. 1 cahier contenant Stèle d'un chien
- II. Le Chien
- III. Ff. dact. du Lexique et Nouveau lexique.
- IV. 2 classeurs contenant les textes dactylographiés du Voyage, La Promenade, Le Vin, Le Secret, Le Silence, La Lecture, Le Sommeil, La Solitude, Le Parfum. 1 classeur contient des feuillets corrigés, l'autre des copies.

6. L'Esprit du Tao*.

I. Notes et reliquat de travail.

1. Bibliographie et chronologie. 5 ff. mss.
2. Notes de conférence. 2 ff. mss.
3. Tao-Tei-King, l'œuvre de Lao-Tzeu (trad. Wieger). 14 ff. dact.
4. Non-utilisé de Lao-Tzeu. 61 ff. dact.
5. Non-utilisé de Lie-Tzeu et de Chouang-Tzeu. 18 ff. mss. et dact.
6. Notes. 13 ff. mss.
7. Fiches d'emprunt à la Bibliothèque de la Sorbonne. 6 ff.

II. Articles

1. Tao To King, le Livre de la Voie et de la Vertu trad. de J. J. L. Duyvendak. 8 ff.dact.
2. Tchouang-Tzeu. 6 ff. dact.

III. Correspondance avec François HOUANG

1. Art de F. Houang
2. Lettres : 20-11-46 ; 47 ; 24-06-47 ; 26-05-48 ; 15-02-51

Le saint et la vie mystique chez Lao-Tseu et Tchouang-Tseu. Essai de traduction poétique du Tao Te King

IV. 1er état (Texte de Jean Grenier sans les citations). 112 ff. dact.

V. 2e état (Version imprimerie)

1. doc. concernant l'impression. 4 ff. mss. et dact. dont 2 lettres [3-10-56 et 24-12-56].
2. Texte. 212 ff. mss.
3. Résumé du livre. 1 f. ms. ; 1 f. dact.
4. Prière d'insérer. 1 f. ms. ; 1 f. dact.
5. Biographie de l'auteur. 1 f. ms.; 1 f. dact.

Le non-agir selon le Tao, texte paru dans les Entretiens sur le bon usage de la liberté.

VI. Version A (paginée en continu). 35 ff. mss. et dact.

VII. Version B (discontinue). 37 ff. mss. et dact.

7. Les Grèves.

I. Plans et notes.

II. Ff dact. des Grèves.

III. Lettres de la librairie Gallimard

IV. Articles.

V. Comptes.

VI. Chapitres non utilisés.

VII. Chapitres non retenus.

VIII. Pages détachées.

IX. Exemplaires supplémentaires.

8. A propos de l'humain*.

I. Dossier de manuscrits

1. [Sagesse et christianisme]. 6 ff. mss.
2. [Éloge du marché aux puces]. 5 ff. mss.
3. [L'indifférence]. 18 ff. mss.
4. [Les feuilles mortes ou Une semaine à l'usine]. 21 ff. mss.
5. [Jours disparus]. 4 ff. mss.

II. [Avant-propos]. 1 f. dact.

III. L'histoire a-t-elle un sens ?. 10 ff. dact.

IV. Comment s'opposer à la guerre ? 6 ff. dact.

V. L'amour des généralités. 7 ff. dact.

VI. La philosophie peut-elle se passer du philosophe ?. 11 ff. dact.

VII. La religion peut-elle se passer de la philosophie ?. 18 ff. dact.

VIII. L'attachement aux choses. 5 ff. dact.

IX. La curiosité pour les choses. 5 ff. dact.

X. Les tentatives d'indifférence. 20 ff. mss. et dact.

XI. Les grandes manœuvres. 6 ff. dact.

XII. Les feuilles mortes. 14 ff. dact.

XIII. La même lumière. 9 ff. dact.

XIV. Les îles Borromées. 4 ff. dact.

XV. Qu'est-ce que l'humain ?. 13 ff. dact.

XVI. Table des matières. 1 f. dact.

Contient aussi

XVII. 1 carnet [I, 23-11-57]. [Résidus ou anomalies ou copeaux]

XVIII. 1 carnet [II]. [Flottements, Candidatures]

XIX. 1 carnet [hiver 40-41]. [Foi et Scrupule]

XX. 1 cahier contenant des fragments mss. de [Lexique] ; [Le Mal et la liberté] ; [Lequier et nous] ; [L'amour les vitraux de Ravennes] ; [La philosophie peut-elle se passer du philosophe] ; [Éloge de la nécessité] ; [L'humain] ; [La liberté selon Lao-Tzeu] ; [Gide] ; [L'art sacré contemporain] ; L'Exposition Lansky ; La même lumière ; [Le Fayoum] ; [Le pessimisme (contemporain) ; préface de l'existence malheureuse et texte de l'existence contingente] ; préface de la San Felice ; Tao To King, le Livre de la Voie et de la Vertu texte et traduction de J. J. L. Duyvendak ; [La Condition humaine d'André Malraux au théâtre] ; [Le Port-royal de Montherlant] ; [L'histoire et l'historien] ; [Dostoïevski, Mémoires écrits dans un souterrain] ;

9. L'Existence malheureuse*.

Textes manuscrits

I. Notes de trois conférences

1. I^{ère} conférence. 2 ff. mss.
2. II^{ème} conférence. 2 ff. mss.
3. III^{ème} conférence. 2 ff. mss.

II. Introduction [notes]. 6 ff. mss.

Première partie : Les corrélations naturelles

III. Chapitre III : La corrélation du bon et de méchant. 1 f. ms.

IV. Chapitre IV : La corrélation du meilleur et du pire

1. 23 ff. mss.
2. 22 ff. mss.

V. Conclusion de la première partie. 4 ff. mss.

Deuxième partie : Les justifications religieuses

V. Chapitre premier : La justice transcendante. 15 ff. mss.

VI. Chapitre II : La justice immanente. 7 ff. mss.

VII. Conclusion de la deuxième partie. 6 ff. mss.

Troisième partie : Les perspectives humaines

VIII. Chapitre premier : L'existence contingente. 8 ff. mss. et dact.

IX. Chapitre II : La liberté absolue. 7 ff. mss.

XI. Chapitre III : Le sens de l'histoire. 14 ff. mss.

Première version dactylographiée

XII. Parties I, II et III. 135 ff. dact. avec corr.

XIII. Conclusion

1. 2 ff. mss.
2. 2 ff. dact.
3. 2 ff. dact. avec corr.

Deuxième version dactylographiée

XIV. Texte. 149 ff. dact. avec corr.

XV. Notes. 2 ff. mss.

Troisième version dactylographiée [version imprimerie]

XVI. 2 ff. mss. de notes

XVII. Texte. 172 ff. mss et dact. avec corr.

XVIII. Épreuves corrigées. 29 pl. impr. avec corr.

Contient aussi

XIX. Textes de présentation de l'ouvrage. 2 ff. mss et 2 ff. dact.

XX. 2 lettres de J. Festy à Jean Grenier [14-10 et 6-12-57]

10. La Peinture contemporaine. Entretiens avec 17 peintres non-figuratifs.

- I. André Lhote
- II. Malraux. Textes mss. et dact.
- III. Entretiens avec divers peintres. ff dact.
- IV. L'Esprit de la peinture contemporaine. ff. dact.
- V. Entretiens avec 17 peintres non-figuratifs. ff.dact.

11. Textes sur la peinture contemporaine.

- I. Doubles dactylographiés d'articles sur la peinture parus dans Combat et L'Express.
- II. Entretiens à la RTF. 1959.
- III. Entretiens à la RTF. 1960.
- IV. Entretiens à la RTF. 1961.
- V. Texte sur Sima.
- VI. Documents divers dont un texte sur la non-figuration.

12. Lettres d'Egypte.

- I. Lettres d'Egypte.
- II. Le Sinaï.
- III. L'art égyptien.
- IV. Lettres d'Egypte. Exempleire complet. Dactylographie reliées.

13. Lettres d'Egypte (suite).

- I. L'école égyptienne.
- II. Chapitres éliminés des Lettres d'Egypte.
- III. Exempleire dactylographié incomplet des Lettres d'Egypte.
- IV. Épreuves.
- V. Placards.
- VI. Journaux concernant la parution de Lettres d'Egypte.

14. Souvenirs d'Albert Camus.

- I. Deux cahiers.
- II. Texte dactylographié.
- III. Doubles et feuillets non retenus.

15. Souvenirs d'Albert Camus (suite).

- I. Dissertation de Jean Grenier sur L'Existence de Dieu et le fondement de la morale.

- II. Mémoire de Jean Grenier sur Renouvier.
- III. Quelques articles sur Albert Camus.
- IV. Souvenirs d'Albert Camus. ff. dact. (plusieurs exemplaires).
- V. Souvenirs d'Albert Camus. Épreuves corrigées.

16. Entretiens avec Louis Foucher.

- I. Texte dactylographié.
- II. Épreuves.
- III. Placards corrigés.
- IV. Deuxièmes placards.
- V. Liste du service de presse.
- VI. Texte des réponses de Jean Grenier à Louis Foucher.
- VII. Exemplaire complet.
- VIII. Bibliographie et correspondance.

17. Mémoires intimes de X.

- I. Dactylographies de la première version.
- II. Dactylographies de la seconde version.
- III. Doubles de la seconde version reliés.
- IV. Mon voyage en Inde. Texte dactylographié.

18. Voir Naples.

- I. Naples I. Pages détachées.
- II. Naples I. A publier.
- III. Naples I. Pas à publier.
- IV. Naples II. Pages détachées.
- V. Naples II. A publier.
- VI. Naples I. Exemplaire complet.
- VII. Naples II. Exemplaire complet.
- VIII. Doubles de Naples I et Naples II.
- IX. Journaux sur Voir Naples.

19. Voir Naples (suite).

- I. Citations, brouillons.
- II. Voir Naples. Épreuves corrigées.

20. Voir Naples (suite).

- I. Voir Naples I. Dactylographies reliées.

II. Voir Naples II. Dactylographies reliées.

III. Doubles.

21. Notes et documents sur l'esthétique.

I. L'inachevé. Le faux. La reproduction. Notes mss.

II. Varia esthétique. Notes et documents divers.

III. Pages inutilisées.

IV. Revues d'esthétique.

22. Notes et documents sur l'esthétique (suite).

I. Principes de l'esthétique classique. Ensemble de textes mss et dact.

II. La création. Cours sténographié complet.

III. Doubles, notes de cours.

IV. Chapitres non corrigés et retranchés.

V. Chapitres corrigés et retranchés.

23. Notes et documents sur l'esthétique (suite).

I. Liste des acquisitions du Centre international de documentation concernant les arts plastiques.

II. Diverses études mss et dact : Friedrich, Chateaubriand, Évolution-crétion, L'Architecture, Romantique, Wermeer, Le Rêve la Nuit, L'Originalité, L'Abstraction, Le Paysage.

24. L'art et ses problèmes.

I. La crise de l'esthétique classique. Notes mss.

II. Crise et renouveau de l'esthétique.

III. Principes de l'esthétique classique.

IV. L'art et ses problèmes.

V. Articles divers : L'imitation (2 exemplaires) ; Du goût ; De la création.

25. Articles divers.

Sur les amateurs de curiosité ; Les derviches tourneurs à Damas ; Nicolas de Staël ; James Guitet ; Poliakov ; Brö ; Coubine ; Peinture romaine et paléochrétienne ; Tal Coat ; Pelayo ; Exposition de gravures mexicaines ; Lumière et Ombre ; Sur Malraux ; Poussin (2 exemplaires) ; Champagne ; Artistes du XVIII^e siècle ; Antiquomanes ; Giacometti ; Peintres contemporains ; Articles publiés sur l'esthétique.

26. Articles divers.

- I. 1 cahier contenant des émissions non publiées de Radio-Lille.
- II. Articles publiés (dont Camus et Ils ont faim)
- III. Émissions non publiées de Radio-Lille. 1953-1954.
- IV. Émissions non publiées de Radio-Lille. 1954-1955.
- V. Émissions non publiées de Radio-Lille. 1955-1956.
- V. Articles parus. 1958-1959.

27. Articles divers (suite).

- I. 1 bloc note et 1 cahier.
- II. Articles : Michaux ; Kimura ; Gide et la création ; Le parallélisme mental ; Vie au service de la littérature ; Jean Paulhan critique d'art ; Sur l'Égypte et l'art égyptien ; Fatalité ; Irène Zack ; Dubuis ; Bonnard ; Arithmétique morale en Chine taoïste ; Taoïsme et légisme ; Lettre à Étiemble ; Arlequins ; L'œuvre d'Albert Camus jugée pas lui-même ; Music (2 exemplaires) ; Citation ; Arts mésopotamiens ; Les derviches tourneurs ; Barrès ; Alexandre Dumas ; Senancour ; Confusion des genres ; Kerbouch ; Pascal, Montaigne.
- III. Articles pour la Revue Philosophique.

28. Articles divers (suite) et La Vie quotidienne.

- I. Articles : Plotin ; Avec Max Jacob à Naples ; Tolstoï.
- II. La Vie quotidienne. 1 cahier.
- III. La Vie quotidienne. Chapitres dactylographiés.
- IV. La Vie quotidienne. Version complète corrigée.
- V. La Vie quotidienne. Placards.
- VI. La Vie quotidienne. Documentation.

29. Articles divers (suite).

- I. Rembrandt.
- II. Delacroix. Divers articles et conférences. Documentation.

30. Articles divers (suite).

Montaigne ; Kierkegaard ; L'entente pour la culture ; L'humain ; Le sens de l'histoire ; La disparition de l'homme ; A propos de l'humain (3e exemplaire, 8 chapitres sur 14) ; Fayoum ; La philosophie peut-elle se passer du philosophe ; Orient.

31. Articles divers (suite).

- I. Mss de critiques littéraires faites par Jean Grenier.
- II. Causeries de Jean Grenier à la RTF entre 1959 et 1961.
- III. Émissions télévisées réalisées en 1963.

IV. Documents divers.

32. Préfaces aux Impressions de voyage d'Alexandre Dumas.

- I. Textes des préfaces.
- II. 3 mss de Dumas.
- III. Notes pour le Voyage en Russie de Dumas.
- IV. Dumas. Exemplaire d'impression.
- V. Notes pour les Impressions de voyage de Dumas.
- VI. Doubles et documentations.

33. Vie de Saint-Gens.

- I. Notes et documents sur Saint-Gens.
- II. Notes dactylographiées et photocopiées.
- III. Photocopies du mémoire de Jean Grenier sur Renouvier.

34. Sextus Empiricus.

- I. Cahier 1. Esquisses pyrrhoniennes. Livres I et II.
- II. Cahier 2. Esquisses pyrrhoniennes. Livres II et III.
- III. Cahier 3. Esquisses pyrrhoniennes. Livre III.
- IV. Cahier 4. Contre les physiciens. Livre I.
- V. Cahier 5. Contre les physiciens. Livres I et II.
- VI. Contre les physiciens. Livre II. ff dact.

35. Sectus Empiricus (suite).

Documents et correspondances concernant Sextus Empiricus.

36. Sextus Empiricus (fin).

- I. Esquisses pyrrhoniennes I. Exemplaires A, B, C.
- II. Esquisses pyrrhoniennes II. Exemplaires A, B, C.
- III. Esquisses pyrrhoniennes III. Exemplaires A, B, C.
- IV. Contre les moralistes. Exemplaire B.
- V. Contre les logiciens. Exemplaire C.

37. Philosophie.

- I. Métaphysique contemporaine. Notes mss sur divers thèmes.
- II. Histoire de la philosophie. Notes et documents divers.

38. Articles divers (fin)

I. Célébration du miroir. Notes mss et ff. dact.

II. Articles : La technique littéraire ; Peinture chinoise et paysage ; La Lumière ; Max Jacob ; Degas ; Dereux ; Articles divers publiés ; Le Sacré.

39. Textes inédits et posthumes.

Propos sous l'occupation*

I. Avertissement : Sous l'occupation. 4 ff. mss. + 2 copies carbone

II. Un mois dans Paris occupé : Après l'armistice

1. 1 f. de notes
2. 11 ff. dact. + 1 copie

III. Chemise I, A

1. Texte sur Giono. 25 ff. mss.
2. Texte sur Gide. 6 ff. mss.
3. Texte sur Malraux. 4 ff. mss.
4. 1 f. dact sur Giono
5. 1 f. de notes : Textes du carnet I dactylographiés
6. 1° : Sisteron, colonies, étranger - octobre 41. 28 ff. dact.
7. 2° : Zone libre, Nîmes et Montpellier - déc. 40, janvier-juin 41. 24 ff. dact.
8. 3° : Cocteau, Guéhenno, Léautaud, Halévy - Paris nov. 40. 13 ff. dact.
9. 4° : Milieux divers. 8 ff. dact.
10. 5° : La NRF. 26 ff. dact.
11. 6° : Milieux favorables à la collaboration. 13 ff. dact.
12. 7° : Un mois dans Paris occupé. 14 ff. dact. [Version antérieure à celle déjà citée]
13. 8° : Administrateurs et universitaires. 22 ff. dact.
14. Giono, Gide, Malraux. 27 ff. dact. [Version postérieure à 1, 2, 3]

IV. Chemise II, A

1. Plan. 5 ff. mss.
2. 1° A Marseille : décembre 41. 2 ff. dact.
3. 2° Sisteron : décembre 41-mars 42, août 42-octobre 42. 21 ff. dact.
4. 3° Manosque : 19 décembre 41 - Giono. 4 ff. dact.
5. 4° Nice : mars 42 - Gide, Malraux. 15 ff. dact.
6. 5° Lyon : Mars 1942. 11 ff. dact.
7. 6° Lille : mars-juillet 42. 10 ff. dact.
8. 7° Bruxelles : juin 42. 4 ff. dact.
9. 8° Paris : mars-juillet 42. 36 ff. dact.

V. Chemise III, A

1. Plan. 5 ff. mss.
2. 1° Lille nov. 42-déc. 43 ; Sisteron juillet 43 ; Rennes août 43. 15 ff. dact.

3. 2° Paris : nov.42-juin 43 ; sept 43-mai 44. 73 ff. dact.

4. 3° Paris : Débarquement 6 juin 44-octobre 44. 30 ff. dact.

Contient aussi

VI. Molinos. Essai sur le quiétisme.

VII. L'Escalier.

VIII. Voyage en Grèce.

40. Lettres à Bernard.

I. Enquête sur la croyance en Dieu.

II. Dossiers de notes.

III. Documents et correspondances.

IV. Lettres à Bernard. ff mss.

V. Lettres à Bernard. ff dact retirés.

VI. Lettres à Bernard. Version dactylographiée.

41. Jean Grenier. Correspondance générale I. Lettres reçues (A-Blot).

42. Jean Grenier. Correspondance générale II. Lettres reçues (Boëdec-Boyer).

43. Jean Grenier. Correspondance générale III. Lettres reçues (Branca-Club du meilleur livre).

44. Jean Grenier. Correspondance générale IV. Lettres reçues (Cocteau-Étiemble).

45. Jean Grenier. Correspondance générale V. Lettres reçues (Fabre-Luce - Grout).

46. Jean Grenier. Correspondance générale VI. Lettres reçues (Guéhenno-Guyon).

47. Jean Grenier. Correspondance générale VII. Lettres reçues (Halévy-Jay).

48. Jean Grenier. Correspondance générale VIII. Lettres reçues (Jeanson-Lanoë).

49. Jean Grenier. Correspondance générale IX. Lettres reçues (Lapierre-Leybold).

50. Jean Grenier. Correspondance générale X. Lettres reçues (Lidlon-Mounin).

51. Jean Grenier. Correspondance générale XI. Lettres reçues (Nadal-Paulhan).

52. Jean Grenier. Correspondance générale XII. Lettres reçues (Paulhan).

53. Jean Grenier. Correspondance générale XIII. Lettres reçues (Pégurier - Poulot-Perros).
54. Jean Grenier. Correspondance générale XIV. Lettres reçues (Pourrat-Reboul).
55. Jean Grenier. Correspondance générale XV. Lettres reçues (Régnier).
56. Jean Grenier. Correspondance générale XVI. Lettres reçues (Rémond-Supervielle).
57. Jean Grenier. Correspondance générale XVII. Lettres reçues (T-Z)¹.
58. Jean Grenier. Correspondance générale.
59. Jean Grenier. Correspondance générale.²
60. Jean Grenier. Correspondance d'artistes. Lettres reçues (A-C).
61. Jean Grenier. Correspondance d'artistes. Lettres reçues (D-G).
62. Jean Grenier. Correspondance d'artistes. Lettres reçues (H-L).
63. Jean Grenier. Correspondance d'artistes. Lettres reçues (M-P)
64. Jean Grenier. Correspondance d'artistes. Lettres reçues (R-Z)
65. Brouillons d'auteurs reçus par Jean Grenier (A-B).
66. Brouillons d'auteurs reçus par Jean Grenier (C-L).
67. Brouillons d'auteurs reçus par Jean Grenier (M-Q).
68. Brouillons d'auteurs reçus par Jean Grenier (R-Y).
69. Jean Grenier. Articles et conférences (1922-1944).
70. Jean Grenier. Articles et conférences (1945-1953).
71. Jean Grenier. Articles et conférences (1954-1959).
72. Jean Grenier. Articles et conférences (1960-1964).
73. Jean Grenier. Articles et conférences (1965-1987).
74. Articles sur Jean Grenier (1923-1944).
75. Articles sur Jean Grenier (1945-1956).
76. Articles sur Jean Grenier (1957-1961).
77. Articles sur Jean Grenier (1962-1967).
78. Articles sur Jean Grenier (1968-1971).
79. Articles sur Jean Grenier (1972-1980).
80. Articles sur Jean Grenier (1981-1987).
81. Documents concernant la famille Grenier.
82. Souvenirs d'Albert Camus. Cartons contenant des documents ayant appartenu à Albert Camus.
83. Lettres adressées à Mme Grenier.

¹Le classement de la correspondance générale est susceptible d'être modifié car il reste encore quelques lettres à intégrer dans les cartons.

²Ces deux cartons sont actuellement vides, mais ils ont été prévus pour le redéploiement de la correspondance à la fin du classement.

84. Lettres adressées à Mme Grenier.

85. Lettres d'artistes adressées à Mme Grenier.

Pièce annexe n°2

LETTRES ADRESSÉES À JEAN GRENIER

(Extrait de l'inventaire complet)

Carton I

ABIRACHED (Robert)

AGEL (H.)

AGNELY (Suzanne)

ALAVOINE (Marc)

ALBERT-BIROT (Arlette)

ALER (Jean)

ALQUIÉ (Ferdinand)

AMY (Luce)

ANDRÉ (Jean-Claude)

ANDRÉ (Robert)

ANTONINI (Antoine)

ARLAND (Marcel)

ARON (Robert)

AUBARÈDE (Gabriel d')

AUDISIO (Gabriel)

AUTRAND (Charles)

AURY (Dominique)

BACH (Monique)

BACHELARD (Gaston)

BAGNEUX (Jean de)

BALADI (Naïs)

BALAIN (Blanche)

BALESTRO

BANERJEE (Amal Kumar)

BARDÈCHE (Maurice)

BARRÈS (Philippe)

BARRIÈRE (Gérard)

BARRO (Renato)

BARTHES (Roland)

BATAULT (Claude)

BAYLE (Janine)
BEAUFRET (Jean)
BECK (Béatrice)
BEDEL (Maurice)
BÉGUIN (Albert)
BELAVAL (Yvon)
BELIN (Étienne)
BELLEFROID (Jacques)
BELLONI (Michel)
BELMONDO (Paul)
BENDA (Julien)
BENICHOU (André), avec une minute de réponse de Jean Grenier.
BENISTI (Louis), une carte signée de nombreuses autres personnes.
BERDIAEFF (Nicolas)
BERGER (Yves)
BERGSON (Henri)
BERI (Micheline)
BERKOVICIUS (André)
BERL (Emmanuel)
BERNARD (Marc)
BERQUET (Gabriel)
BERTHE (Louis)
BERTRAND (Jacqueline)
BESNIER (Josette)
BESPALOFF (Rachel)
BETZ (Daniel)
BEUCLER (André)
BIOUD (Ahmed)
BISIAUX
BISMUTH (Maurice)
BITON (Lucien)
BLAIR (John G.)
BLANCHARD (Pierre)
BLANZAT (Jean)
BLIN (Georges)
BLOKH (Alexandre)
BLOT (Jean) voir BLOKH (Alexandre)

Pièce annexe n°3

LETTRES D'ARTISTES ADRESSÉES À JEAN GRENIER
(Inventaire complet)

Carton I

AGHION (R, Directeur de la Galerie Saint-Germain [?])

1 l. [2-02-1958]

ALVARD (Julien, critique d'art)

5 l. [1959-1964]

APPEL (Karel, peintre)

1 carton

ASSAR (Nasser, peintre)

6 cartes [1962-1970, 2 s.d.]

ATLAN (Denise et Jean, peintre, 1913-1960)

5 l. [1957-1960, 1 s.d.]

BARAM (Sioma ?, peintre)

6 l. [1956-1966]

BARRÉ (Martin, peintre)

1 l. [7-02-62]

BASLER (Marcel-Philippe, peintre, 1917-?)

1 carte [13-11-44]

BAZAINE (Jean, peintre, 1904-?)

5 l. [1952-1966]

BEAUVOIR (Hélène de, peintre)

2 l. [1960-1962]

BENRATH (Frédéric, peintre)

3 l. [1959-1968]

BERGER (René, directeur de *Pour l'Art* ?)

2 l. [1961]

BERNIER (Georges, directeur de *L'Œil*)

1 l. [19-02-55] ; 1 l. de Jean Grenier [26-01-56]

BETTENCOURT (Pierre, peintre)

2 l. [1954-1961]

BLOCH (Pierrette, peintre)

5 l. [1960-1963, 1 s.d.]

BOGAERT (Piere, peintre)
 2 l. [1963]

BOLIN (Simone et Gustaf, peintre)
 8 l. [1960-1965, 3 s.d.]

BONNET (Philippe, peintre)
 1 carton [19-03-59]

BORÈS (Francisco, peintre)
 9 l. [1956-1966, 1 s.d.]

BOUNEAU (Émile, peintre)
 1 carte [s.d.]

BOURDIL (André, peintre et critique d'art)
 1 l. [19-06-59]

BOURET (Jean)
 1 l. [2-06-58]

BRAQUE (Georges, peintre, 1882-1963)
 4 l. [1946-1955]

BRASSAÏ (1899-1984)
 2 l. [1968-1970]

BRETEAU (Denise, Galerie Breteau)
 2 l. [1959-1960]

BRISSEL (Bella) voir BARAM

BRÔ (peintre)
 4 l. dont 2 en commun avec Iris CLERT [1966-1970]

BRUNSWIG (Colette, peintre)
 1 carton [3-03-71]

BRYEN (Louysette et Camille, peintre et poète, 1907-1977)
 7 l. [1959-1970, 1 s.d.]

BUSSE (Jacques, critique d'art) voir FRÉNAUD (André)
 MASSOL (Jacques)
 1 carte [6-04-64]

CAPUTO (Gildo, gérant de la Galerie de France)
 1 carte [s.d.]

CAUJAN (François, peintre, ?-1945)
 1 l. [14-11-36]

CARRADE (M , peintre)
 9 l. [1953-1970, 1 s.d.]

CARRÉ (Olga et Louis, éditeur d'art, directeur de galerie d'art moderne, 1897-?)

18 l. [1955-1964, 3 s.d.]
GARRÉGA (Nicolas, peintre)
 2 cartes [1960-1961]
CARTIER
 1 l. [10-01-59]
CARZOU (Jean, peintre)
 7 l. [1956-1966]
CHAGALL (Marc, peintre, 1887-1985)
 4 l. [45-59, 24 photos]
CHAPELAIN-MIDY (Roger, peintre)
 1 l. [31-10-55]
CHARLET (José, peintre)
 1 carton [21-10-60]
CHASTEL (André, critique d'art, 1912-1990)
 2 l. [1968, 1 s.d.]
CHASTEL (Roger, peintre, 1897-1981)
 1 carton [6-03-70]
CHESNAY (Danièle et Louis, peintre)
 6 l. [1961-1963, 1 s.d.]
CLERT (Iris, directeur de galerie) voir BRÔ
 2 l. [1958-1971]
CLERTÉ (Jean, peintre ?)
 1 carte [01-64]
CLOT (René-Jean, peintre, 1913-?)
 4 cartons (1935-1964, 1 s.d.)
COMPARD (Émile, peintre, 1900-?)
 1 l. [5-06-59]
CONIL-LACOSTE (Michel, critique d'art ?)
 1 l. [4-09-65]
CORTOT (Jean, peintre) voir FRÉNAUD (André)
 6 l. [1958-1960]
COUBINE (Berthe, veuve de COUBINE)
 2 l. [1970]
COURTHION (Pierre, critique d'art)
 9 l. [1955-1963]
CZAPSKI (Jozef, peintre et critique d'art)
 10 l. [1958-1964, 1 s.d.]

Carton II

DAGAN (Geula, peintre) voir WEELEN (Guy)

2 cartons [1962-1963]

DAMBOISE (Marcel, sculpteur)

2 l. [1937-1938]

DA SILVA (Vieira) voir SZENES (Arpad)

2 l. et un texte sur l'artiste [1955-1966]

DEBRÉ (Olivier, peintre)

5 l. [1958-1960, 1 s.d.]

DEGOTTEX (Jean, peintre)

1 carte de visite

DELAHAYE voir SHANON (Anna)

DELANEY (Beauford, peintre, 1910-?)

6 l. [1962-1966]

DEREUX (Philippe, écrivain et peintre, 1918-?)

1 l. [18-03-66]

DEYROLLE (Jean, peintre, 1911-1967)

8 l. [1959-1962]

DOBRZYCKI (sculpteur)

2 l. [1959-1960]

DOR DE LA SOUCHÈRE (Romuald, Conservateur du Musée Grimaldi d'Antibes)

2 l. [1955-1959]

DORIVAL (Bernard, critique d'art, conservateur au Musée national d'art moderne)

3 l. [1959-1967]

DUBUFFET (Jean, peintre, 1901-1985)

7 l. 1947-1965]

DUBUIS (Fernand, peintre)

7 l. [1965-1970, 3 s.d.]

DUCARRE (Odette, peintre)

1 l. [3-02-67]

DUFET (Michel, attaché à la conservation au musée Bourdelle)

1 l. [23-09-59]

DUFOUR (Bernard, peintre)

1 carton [26-02-60]

DUMUR (Guy, critique d'art)

1 l. [26-04-55]

DUPIN (Jacques, critique d'art, gérant de la Galerie Maeght)

2 l. [1953-1961]
DUQUE (Manuel)
7 l. [1960-1962, 2 s.d.]
DUTILLEUL (Roger, collectionneur)
2 l. [1952]
DUVILLIER (René, peintre)
1 l. [s.d.]

EDY-LEGRAND (Édouard, peintre)
7 l. [1938-1968]
ESTÈVE (Maurice, peintre)
32 l. [1952-1971]

FALCHI (Ange, sculpteur)
4 l. [1960-1962]
FARREY (Pierre, peintre)
3 cartes [1933-1934] voir MAGUET (Richard)
FAUTRIER (Jean, peintre)
Avis de décès [23-07-64]
FEDUCHIN VON STRATT (Haritina, étudiante)
2 l. [1969]
FERRO (Gabriel ?)
1 l. [29-11-44]
FIEDLER (François, peintre)
2 l. [1960-1963]
FOLDÈS (Peter Joan, peintre)
1 carte [1962]
FOUGERON (André, secrétaire général du Front National des Arts, peintre)
1 l. [9-01-45]
FOURNIER (Gabriel, peintre)
1 l. [14-01-56]
FRANCASTEL (Pierre, peintre, 1900-1970)
1 l. [30-06-63]
FRÉNAUD (André, peintre, 1907-1993) voir DUBUIS (Fernand)
2 l. [45-64]

GALERIE DE FRANCE
2 l. [1958]

GANDON (Jacques, peintre)
2 l. [1955]

GASSIOT-TALABOT (Gérald, université des Annales)
3 l. [1962-1963]

GASTAUD (Pierre, peintre)
6 l. [1959-1963, 1 s.d.]

GAUTHIER (Alice et Maximilien, critique d'art)
2 l. [1956]

GAUTHIER (Aline et Oscar, peintre)
5 l. [1959-1962, 1 s.d.]

GEORGE (Waldemar, critique d'art)
1 l. [19-01-60]

GERMAIN (Mania et Jacques, peintre)
12 l. [1958-1963]

GIBOUL (Benoît, peintre)
1 l. [7-02-56]

GIDE (André, écrivain)
1 carte [20-12-39]

GIRIEUD (Pierre, 1875-1940 ?)
1 l. [10-02-29]

GROMAIRE (Marcel, peintre, 1892-1971)
4 l. [1945-1956]

GUÉGEN (Pierre)
2 cartes [1958-1959]

GUICHARD-MEILI (Jean, conservateur à la Bibliothèque nationale, critique d'art)
3 l. [1963-1970]

GUIRON (Jacques)
2 l. [entre 1930-1938]

GUITET (James, peintre)
1 l. [24-05-62]

Carton III

HALTER (Marek, peintre)

1 carte [s.d.]

HARTUNG (Hans, peintre)

2 cartons [1963-1966]

HÉLION (Jean, peintre)

1 carte [4-06-69]

HOOPER (Harold, peintre)

4 l. [1970-1971, 1 enveloppe vide s.d.]

ISTRATI (Alexandre, peintre)

1 carte [11-05-60]

JEAN-ROBERT (André, peintre)

2 l. [1959-1961]

KANDINSKY (Nina, femme du peintre Wassily KANDINSKY)

1 l. [18-11-61, doc. sur Kandinsky 6 ff. de notes par Mme Grenier, 2 ff. par Jean Grenier]

KARSKAYA (Ida, peintre, 1905-1990)

1 l. [23-02-69]

KERBOURC'H (Jean-Claude, peintre)

13 l. [1961-1971, 1 s.d.]

KERG (Théo, peintre)

2 l. [1959-1967]

KIJNO (Malou et Ladislav, peintre)

47 l. [1956-1970, 1 s.d.]

KIMURA (Sateniko ?, peintre)

8 l. [1967-1971]

KUPKA (Eugénie veuve de Frantisek KUPKA ?)

1 l. [20-03-59]

LAGAGE (Pierre-Césaire, peintre, 1911-1977)

3 l. [1957-1964]

LAMBERT-LOUBÈRE (peintre)

4 l. [1957-1960]

LANSKOY (Andrei, peintre)

5 l. [1956-1969, 4 enveloppes vides]
LAUBIÈS (René, peintre)
9 l. [1952-1961]
LAURENCIN (Marie, peintre)
1 l. [entre 1945 et 1956]
LECUIRE (Pierre, peintre)
3 l. [1966-1970]
LEE (Ung No, peintre)
3 l. [1966-1970]
LÉGER (Fernand, peintre)
1 l. [26-12-51]
LERIN (Fernando, peintre)
4 l. [1962-1965]
LEVÊQUE (Jean-Jacques)
1 l. [1954]
LEYMARIE (Jean, Musée national d'Art moderne)
2 l. [1969]
LHOTE (André, peintre, 1885-1962)
39 l. [1936-1962]
LINGSTROM (Bengt, peintre)
1 carton [8-1-1963]

Carton IV

MACRIS

1 l. [10-03-58]

MAEGHT (André, Galerie Maeght)

2 l. [1952]

MAGNELLI (Alberto, peintre)

1 carton [3-11-59]

MAGRITTE (René, peintre, 1898-1967)

1 carte [21-04-54]

MAGUET (Denise et Richard, peintre, 1896-1940)

13 l. [1933-1960]

MAILHE (Jean, peintre)

1 l. [8-12-55]

MAISONSEUL (Jean de, peintre)

3 l. [1958-1959]

MANÉ-KATZ (peintre, 1894-1962)

1 carte [s.d.]

MANESSIER (Alfred, peintre, 1911-1993)

1 l. [5-12-51]

MARCHAND (André, peintre)

1 carte [7-01-38]

MAREZ-DARLEY (Nelly, peintre)

1 l. [10-03-61]

MARFAING (Chantal et André, peintre)

14 l. [1957-après 1965]

MARTEL (Eugène, peintre)

1 l. [8-10-40]

MARTIN (Suzanne, peintre)

3 l. [1963-1969]

MARTIN DU GARD (Christiane) voir DUBUIS (Fernand)

MARYAN (Annette et X, peintre)

4 l. [1958-1959]

MASCLARY (B de)

2 cartes [1958]

MASSOL (Élisabeth et Jacques, directeur de la galerie Jacques Massol)

8 l. [1958-1969, 1 s.d.]

MASSON (André, peintre)

17 l. [1951-1957]
MATARASSO (Jacques, expert et libraire)
1 l. [5-05-55]
MATHEY (François, conservateur au Musée des arts décoratifs)
1 l. [1-07-62]
MATHIEU (Georges, peintre)
3 l. [av. 1964-1967]
MECHTILT
1 carte [09-68]
MÉLOT (Marcel, peintre)
2 l. [1958]
MERCIER (Louis, rédacteur de la revue *Preuves*)
1 l. [9-10-58]
MESSAGIER (Jean, peintre)
15 l. [1960-1965]
MIOTTE
1 carton [8-11-63]
MOLINE (Directeur de la Galerie de Varenne ?)
1 l. [13-12-61]
MOREL (L'Abbé Maurice)
1 carte [s.d.]
MORVAN (Jean-Jacques, peintre)
2 l. [1963-s.d.]
MURACCIOLE (Isabelle-Roger, peintre)
4 l. [1956-1957]
MUSIC (Zoran, peintre)
14 l. [1960-1970]

NESME (Henri, peintre)
3 l. [1967-1971]

PAB
3 l. [1961-1962]
PELAYO (Orlando, peintre)
8 l. [1954-1965]
PELLOTIER (Jean, peintre)
1 l. [27-05-58]
PIGNON (Édouard, peintre)

1 l. [1-03-63]
PINGAUD (Bernard)
1 carte [8-04-61]
PORCHET (Carmen, Le Divan, librairie et galerie d'art)
1 l. [22-05-63]
POUGET (Marcel, peintre, 1923-?)
1 l. [14-06-57]
PRASSINOS (Jo et Mario, peintre)
3 l. [1958-1962]
PUEL (Gaston, éditeur d'art)
28 l. [1965-1968]

Carton V

RANCILLAC (Bernard, peintre)

3 l. [1962-1965]

RÉGAMEY (R. P., critique d'art)

1 l. [8-06-44]

RESSE (Guy, Galerie la roue)

1 l. [25-02-59]

REWALD (John, peintre, 1912-1994)

2 l. [1958-1960]

REZVANI (Serge, peintre)

1 carton [8-03-57]

RICHIER (Germaine, sculpteur, 1904-1959)

2 l. [1955-1959]

RIOU (Louis, peintre) voir MAGUET (Richard)

RODILLON (Suzanne, peintre)

1 carte [1960]

ROUAULT (Isabelle, fille du peintre Georges ROUAULT, 1871-1958)

4 l. [1955-1968]

SABOURAUD (Émile, peintre)

2 l. [s.d.]

SAN LAZZARO (Revue XX^e Siècle)

6 l. [1956-1961, 1 s.d.]

SCHNEIDER (Pierre, L'Express)

1 carte [s.d.]

SCHNEIDER-MAUNOURY (Monique, L'Œil)

2 l. [1958]

SHANON (Anna, peintre)

6 l. [1964-1970, 1 s.d.]

SIMA (Joseph et Nadine, peintre, 1891-1971)

14 l. [1960-1969, 1 art]

SIMON (Brigitte)

1 l. [s.d.]

SINGIER (Gustave, peintre)

2 l. [1952-1953]

SMADJA (Alex, peintre)

2 l. [1959-1961]

SOLLIER (René de)
3 l. [1956-1971, 1 s.d.]

SOULAGES (Pierre, peintre)
6 l. [1959-1969]

SPRINGER (Ferdinand, peintre)
2 cartons [1961-1964]

STAACK (Zora, peintre)
1 carton [6-02-60]

STAEL (Françoise et Nicolas de, peintre)
4 l. [1952-1955]

STRAGIOTTI (Humbert, peintre)
3 l. [1956-1966]

SZENES (Arpad, peintre) voir DA SILVA (Vieira)
4 l. [1962-1969, 1 s.d.]

TAILLEUX (peintre)
2 l. [1951-1952]

TAL-COAT (Jacob, peintre)
2 l. [1970, 1 s.d.]

TATIN (Robert, peintre)
2 l. [1959]

THOMPSON
1 l. [19-01-55]

TISNÉ (Pierre, éditeur d'art)
1 l. [30-10-61]

UBAC (Raoul, peintre)
19 l. [1959-1970]

VALLIER (Dora, peintre)
1 l. [1-01-62]

VAN HAARDT (Georges, peintre)
3 l. [1961-1964]

VAN VELDE (Geer, peintre)
1 catalogue avec envoi [17-01-68]

VASARELY (Victor, peintre)
1 l. [14-12-55]

VERDET (André, peintre)

- 9 1. [1959-1960, 1 s.d.]
VÉRRARD (Salomé)
1 1. [29-05-56]
VESSEREAU (Magdeleine, peintre)
2 1. [1958-1959]
VILLERI (Jean, peintre)
2 1. [1959-1960]
VILLON (Jacques, peintre)
6 1. [1944-1957]
VULLIAMY (peintre)
10 1. [1960-1969]
- WEELLEN (Guy, peintre) voir DAGAN (Geula)
5 1. [1959-1970]
WOU-KI (May et Zao, peintre)
2 1. [1960-1962]
- ZACK (Léon, peintre)
9 1. [1961-1970, 2 doc. iconographiques]
ZWOBADA (Jacques, peintre)
2 1. [1954-1956]

LETTRES D'ARTISTES ADRESSEES A MME GRENIER, MADELEINE GRENIER ET ALAIN
GRENIER

ASSAR (Nasser, peintre)

3 l. [1972-1982]

BIBONNE (Jacques, peintre)

7 l. [1976-1983]

BRUNSCHWIG (Colette, peintre)

1 carte [31-05-74]

BRYEN (Louysette et Camille, peintre et poète, 1907-?)

4 l. [1974-1977, 2 s.d.]

CARRADE (Michel, peintre)

1 l. [21-01-71]

DUNOYER (Lise et Jean-François)

1 l. [3-01-78]

ESTÈVE (Maurice, peintre)

6 l. [1972-1979]

FONTENÉ (Robert, peintre)

2 l. [1977-1979]

GALERIE MAEGHT

3 l. [1973]

GASSIOT-TALABOT (Gérald, université des Annales)

1 l. [5-06-62]

GIDE (André, écrivain)

1 l. [9-12-27]

GUICHARD-MEILI (Jean, conservateur à la Biblioyhèque nationale, critique d'art)

7 l. [1971-1974]

KARSKAYA (Peintre)

3 l. [1980-1983]

KERBOURC'H (Jean-Claude, peintre)

4 l [1971-1975]

KIJNO (Malou et Ladislav, peintre)
9 l. [1971-1979]

KIMURA (Sateniko ?, peintre)
13 l. [1971-1983]

LECUIRE (Pierre, peintre)
1 l. [27-12-73]

LEE (Ung No, peintre)
3 l. [1971-1975]

MARFAING (Chantal et André, peintre)
1 l. [26-08-59]

MECHTILT
4 l. [1975-1980]

MUSÉE BOCHUM
11 l. et doc. [1974-1975]

MUSIC (Zoran, peintre)
1 l. [19-07-71]

NESME (Henri, peintre)
2 l. [1972-1974]

NEYRON (Camille André)
1 l. [24-09-71]

NEUE GALERIE (GRAZ) voir MUSÉE BOCHUM

PAGAVA (Vera, peintre, 1907-1988)
1 l. [22-01-73]

PIERLOT (Norbert)
3 l. [1973-1975]

SHANON (Anna, peintre)
5 l. [1967-1980]

SIMA (Nadine, femme du peintre Joseph SIMA)
23 l. [1963-1974]

SOULAGES (Pierre, peintre)
1 l. [20-02-63]

SZENES (Arpad, peintre)
1 carte [s.d.]

UBAC (Raoul, peintre)

1 l. [19-11-73]

VALLIER (Dora, peintre)

11 l. [1961-1975]

VAN VELDE (Elisabeth, femme du peintre Geer VAN VELDE)

19 l. [1972-1983]

ZACK (Irène et Léon, peintre)

3 l. [1970-1980]

Pièce annexe n°4

BROUILLONS D'AUTEUR

(Inventaire complet)

Carton I

ARLAND (Marcel)	1 l. [pas forcément liée]	4 ff. mss. 1 f. impr. avec corr. En relisant les <u>Lettres Portugaises</u>
AUBARÈDE (Gabriel d')	1 l.	8 ff. mss. [10-1-57]
AUDIBERTI (Jacques)		Poème 2 ff. mss.
AUDISIO (Gabriel)	1 l. [10-1-43]	<u>Héliotrope I Vue sur la mer</u> 10 ff. mss. 2e état dact. avec corr. 21 ff. 3e état dact. avec corr. 25 ff. 1 art. impr. <u>Naissance du Dee-Why</u>
AURY (Dominique)		1 art. <u>Sur Absalom</u> 10 ff. mss.
AYMÉ (Marcel)	1 l. [12-10-43]	1/2 f. ms.
BARTH (Karl)	2 cartes [4 et 24-10-49]	Notes pour une conf. 4 ff. mss.
BATAILLE (Georges)		« Les Conséquences du non-savoir », notes de conf. 6 ff. mss. [12-1-1951]
BELAVAL (J.)	1 l [1/2 f.]	<u>Souci de sincérité</u> , 3 chap. de brouillons dact. avec corr. chap. IV 8 ff., chap. VI 4 ff., chap. VII 7 ff. 10 ff. mss., 2 art. dact. avec corr. 4 ff.
BENDA (Julien)		1 f. ms.
BERDIAEFF (Nikolaï)		1 f. ms.
BERNARD (Marc)		1 f. ms.
BESPALOFF (Rachel)		1 f. ms.
BLANCHOT (Maurice)	1 l.	1 f.ms.
BLANZAT (Jean)	1 l.	« L'Orage » 2 ff. mss.
BOREL (Jacques)	1 l. [23-1-66]	« Adoration » 1 f. ms.
BORGEAUD (Georges)		<u>Première neige pour Jean Grenier</u> 2 états mss. sur un carnet
BOSCO (Henri)		« Le Don » 3 ff. mss., 1 partition
BOSQUET (Alain)		Poème 2 ff. mss.
BRETON (André)	1 l. [4-10-53]	« Savoir aimer suffit » 1 f. ms.
BROSSE (Jacques)	1 l. [21-7-65]	« Le silence de la forêt » 2 ff. mss.

BUTOR (Michel)

Passage de Milan 304 ff. mss.

La Modification version 0 : 309 ff. dact. avec corr.

Fragements préparatoires à la version 1 : 100 ff. dact.

autre version : 310 ff. dact. avec corr.

Carton II

CABANIS (José)	1 l. [16-6-57]	<u>Juliette Bonviolle</u> Chap. I. 1er état 8 ff. dact. avec corr. 2e état 6 ff. dact. avec corr. 3e état 8 ff. dact. avec corr. 4e état 8 ff. dact. avec corr. 5e état 8 ff. dact. avec corr. 6e état 8 ff. dact. avec corr.
CAILLOIS (Roger)		1 f. mss.
CALET (Henri)	2 l. [19 et 21-7-51]	<u>Monsieur Paul</u> , 6 ff. dact. avec corr.
CAMUS (Albert)		La Peste, 1er état 4 ff. mss. 2e état 4 ff. mss.
CARCO (Francis)		<u>Souvenirs de l'Exode de juin</u> , 4 ff. mss + art.
CARNER (Josep)		1 f. ms.
CHAMSON (André)	1 l. [18-07-51]	<u>La Neige et la Fleur</u> , 2 ff. mss.
CHAR (René)	1 l. [16-11-49]	Poèmes, 2 ff. mss., 2 ff. dact.
CHARDONNE (Jacques)	1 l. [3-04-42]	2 ff. mss.
CLOT (René Jean)		<u>Le Souvenir d'Octobre</u> , 2 ff. dact. avec corr.
CLUNY (Claude Michel)	1 l. [27-12-66]	Poème 1 f. ms., Mer 1 f. ms.
COCTEAU (Jean)	1 l. [3-12-48]	6 ff. mss, dessins
COLETTE	2 l. [16-06-53]	
COULOMB (Jean)		Poèmes, 2 ff. mss.
DAUMAL (René)		<u>La Pataphysique et la révélation du rire</u> , 13 ff. mss.
DELTEIL (Joseph)	1 l. [4-01-66]	1 f. ms.
DERMENGHEN (Émile)	1 l. [23-11-49]	<u>La Poésie à la recherche de la Parole Perdue</u> 40 ff. mss. <u>Images du Maghreb</u> 8 ff. mss. <u>La Tanière de la fée</u> 2 ff. mss., <u>Neige</u> 2 ff. mss, 1 f. de notes
DES FORÊTS (Louis René)	1 l. [3-08-45]	<u>Hélène</u> 6 ff. mss.
DESNOS (Robert)		<u>Les Mercenaires de l'opinion</u> 11 ff. mss.
DHOTEL (André)	1 l. [12-11-45] 1 l. [15-07-67]	<u>René-Jacques</u> 6 ff. mss + art. <u>Chronique fabuleuse</u> 12 ff. mss.
DRIEU LA ROCHELLE (Pierre)		<u>La France</u> 10 ff. mss.
DUHAMEL (Georges)	1 l. [31-03-43]	1 f. ms.
DUMUR (Guy)		2 ff. mss.
DUPIN (Jacques)	1 l. [7-01-54]	Poème 3 ff. mss, 1 f. dact.

DURAS (Marguerite)	1 l. [28-07-58]	
DUTOURD (Jean)	1 l.	<u>Un Orphée moderne</u> 9 ff. mss. et dact.
ÉLUARD (Paul)	1 l. [8-07-42]	Poèmes 3 ff. mss., 1 f. ms.
ESCOULA (Yvonne)	1 l. [17-06-65]	<u>Les Lilas de Buros</u> 1 f. ms.
ESTANG (Luc)	1 l. [11-06-45]	3 ff. mss.
ÉTIEMBLE (René)		<u>Retour à France</u> , 3 ff. de notes 1er jet 3 ff. mss. Version 1 11 ff mss. Version 2 22 ff. mss. + art.
FABRE-LUCE (Alfred)		8 ff. dact. avec corr.
FARGUE (Léon Paul)		<u>Marionnettes</u> 3 ff. mss, 3 ff. mss.
FAYE (Jean-Pierre)	1 l. [4-1-65]	2 ff. mss.
FOUGÈRE (Jean)	1 l. [21-11-43]	<u>L'ouverture du Splendid Bar</u> 1er jet 4 ff. mss 7 ff. mss.
FRAIGNEAU (André)		<u>Le Fourré</u> 1 carnet mss.
GANDILLAC (Maurice)	1 mot	20 ff. mss., 27 ff. dact.
GASCAR (Pierre)	1 l. [10-06-53]	1 f. ms.
GASQUET (Marie)		<u>Li proumie greu</u> , 3 ff. mss. et dact.
GIDE (André)	2 l. [3-09-40 de Gide, 31-1-55 pas de Gide]	5 ff. mss.
GILBERT-LECOMTE (Roger)	1 photo	<u>Monsieur Morphée, Empoisonneur public</u> 23 ff. mss.
GILSON (Étienne)	1 l. [23-12-43 pas forcément liée]	<u>Limites existentielles de la philosophie</u> 12 ff. mss
GIONO (Jean)		5 ff. mss., 1 art.
GIRAUDOUX (Jean)	2 l. [4-07 et 1-08-43]	1 f. ms.
GIRIEUD (Jules)		<u>Le Vouloir vivre</u> 3 ff. mss. <u>Le Rythme</u> 9 ff. mss.
GOUHIER (Henri)		2 ff. mss.
GRACQ (Julien)	1 l. [15-11-5?]	2 ff. mss., 1 f. impr.
GRENIER (Albert)		15 ff. mss.
GRENIER (Roger)		2 ff. mss.
GROETHUYSEN (Bernard)		1 f. ms.
GROSJEAN (Jean)	1 mot et 1 l. [7-01-47]	Poème 9 ff. mss.

GROULT (M.)	2 l. [3-12 et 18-12 42]	Poèmes 2 ff. mss.
GUILLEMIN (Henri)		2 ff. mss.
GUILLOUX (Louis)	1 carte postale	7 ff. mss, 8 ff. dact. avec corr.
GUITTON (Jean)	2 l. [19-05 et 17-06-51]	3 ff. mss.
HALÉVY (Daniel)		<u>Pierre Champion, maire de Nogent</u> 1er état 6 ff. mss. 2e état 6 ff. mss. 3e état 4 ff. dact. art. impr.
HAMP (Pierre)		1 f. ms.
HERBART (Pierre)		1 f. ms.
IONESCO (Eugène)	1 l. [24-05-53]	<u>Amédée ou comment s'en débarrasser</u> 26 ff. mss. + 1 art.
ISNARD (Jacques)	1 l. [17-08-66 pas liée]	
JABÈS (Edmond)		Poème 6 ff. mss., 11 ff. dact.
JACOB (Max)		3 ff. mss.
JACQUEMARD (Simone (?))		1 f. ms.
JANKELEVITCH (Wladimir)		2 ff. mss.
JAMATI (Georges)		14 ff. mss.
JEANSON (Francis)	1 l. [19-02-66]	5 ff. mss.
JOUHANDEAU (Marcel)		<u>L'Algèbre</u> 40 ff. mss.
JUDRIN (Roger)	1 l. [10-06-58]	<u>Dépouille d'un serpent</u> 1 f. ms.
KLOSSOWSKI (Pierre)	1 l. [15-06-67]	2 ff. mss.
LACOMBE (Olivier)	1 l. [23-08-39]	<u>Traduction de Ramanuja</u> , 3 ff. mss.
LAMBERT (Jean)		<u>Il neigeait sur l'île</u> , 1 cahier
LAMEERE (Nelly Jean)		<u>Visage de François Mauriac</u> , 3 ff. mss.
LARGUIER (Léo)		2 ff. mss.
LASSAIGNE (Assia)	1 l. [27-11-45]	1 f. ms.
LÉAUTAUD (Paul)		2 ff. mss.
LEFEBVRE (Maurice)	1 l. [29-12-51]	<u>La Morale de Tarbes</u> , 15 ff. mss.
LE HARDOIN (Marie)		1 ff. mss.
LEIRIS (Michel)	1 l. [8-04-42]	Poème 1 f ms.
LEMARCHAND (Jacques)	2 l. [21-03 et 27-04-45]	2 ff. mss. et 2 art.

LEMIÈRE (Alain)		1 f. ms.
LESCURE (Jean)	1 l. [16-11-42]	2 ff. mss.
LE SENNE (René)		2 ff. mss.
LEVESQUE (Robert)	1 l. [8-11-64]	2 ff. mss, 1 f. dact.
LUNEL (Armand)	1 l. [19-08-41]	<u>Les Assiettes</u> , 4 ff. mss.

Carton III

MAC ORLAN (Pierre)		<u>La Faim</u> , 6 ff. mss.
MALRAUX (André)		1 f. ms.
MANDIARGUES (André Pierre de) 2 l. [8 et 11-06-51]		2 ff. mss.
MARCEL (Gabriel)		5 ff. mss.
MARITAIN (Jacques)		8 ff. mss.
MARTIN DU GARD (Roger)		1 f. ms.
MASSON-OURSEL (Paul)		1 f. ms.
MAULNIER (Thierry)		<u>Mac-Gee</u> , 17 ff. mss.
MAURIAC (François) 1 l. [27-10-39]		1 f. ms., 1 f. impr.
MICHAUX (Henri)		<u>Quelque part, quelqu'un</u> , 7 ff. mss.
MIOMANDRE (Francis de) 1 l. [11-01-42]		<u>La Vie et la Mort du Souffr?</u> , 1 f. ms.
MOINOT (Pierre) 1 l. [24-11-53]		<u>Armes et Bagages</u> , 4 ff. mss.
MONDOR (Henri) 1 l. [18-06-45]		<u>Préface à propos sur la poésie</u> , 16 ff. mss.
MONNIER (Adrienne)		Poème 1 f. ms.
MONTHERLANT (Henri de) 2 ff. mss, 4 ff. dact, 2 ff. d'épreuves avec corr.		
MOUNIN (George) 1 l. [8-01-64]		<u>Linguistique et théorie de l'information</u> 19 ff. mss.
NEVEUX (Georges)		<u>Danseuse étoile</u> 11 ff. mss.
NOULET-CARNER (Émilie) 1 l. [4-08-64]		1 f. ms.
OLLIER (Claude) 1 l. [13-01-68]		1 f. ms.
PARAIN (Brice)		1 f. ms.
PAULHAN (Jean)		<u>Clef de la Poésie</u> 1er état : 11 ff. mss., 2e état : 1 cahier mss 3e état : 10 ff. mss., 4e état : 10 ff. mss. et dact. 5e état : 10 ff. mss., 6e état : 12 ff. mss. 7e état : 11 ff. mss., 8e état : 8 ff. mss. 9e état : 11 ff. mss. épreuve I : 2 ex. corrigés, épreuve II : 1 ex. corrigés 35 ff. mss. et dact. pour les ajouts
PERIN (Cécile)		1 f. ms.
PERRIN (André) 1 l. [7-12-55]		<u>L'Indifférent</u> , 2 ff. mss.
PETITJEAN (Armand)		1 f. ms.
PEYREFITTE (Roger) 1 l. [23-11-45]		1 f. ms.

PICON (Gaëtan)	1 l. [15-06-51] <u>Introduction à une esthétique de la littérature</u>	1er état : 5 ff. mss, 2e état : 7 ff. mss. 3e état : 4 ff. mss.
PLANCHON (Michel)	1 l. [5-06-58]	2 ff. dact avec corr.
POIRIER (René)		16 ff. mss.
POULAILLE (Henry)		5 ff. mss.
POULOT (George)	2 l. [20-11-53 et 24-01-58]	1 f. ms.
POURRAT (Henri)		2 ff. mss.
PRÉVERT (Jacques)		2 ff. mss.
PROUST (Marcel)		1 paperole
QUENAU (Raymond)	1 l. [27-04-66]	1 f. ms.

Carton IV

RÉGNIER (Yves)	3 l. [16-12-49, 6 et 9-10-57]	4 ff. dact. <u>Office de six heures</u> , 8 ff. mss et dact. avec corr. <u>Terrasse romantique</u> , 1 f. ms., 2 ff. mss. 1 f. ms. dédié à Jean Grenier <u>Jeanne Sylvain</u> , 13 ff. dact.
REVEL	1 l. [1-08-58]	<u>Histoire de Flore</u> 2 ff. mss.
RIBEMONT-DESSAIGNES (Georges)	2 l. [15-01 et 26-02-67]	Poème 3 ff. mss.
RICHAUD (André de)	1 l. [3-12-53]	<u>La Crête</u> , 2 ff. mss. <u>Ma??his</u> , 2 ff. mss.
ROBBE-GRILLET (Alain)	1 l. [13-07-55]	Le voyeur, notes : 2 ff. mss. 104 ff. mss.
ROBLES (Emmanue)	1 l. [13-10-49]	<u>Montserrat</u> 1 f. ms.
ROLIN (Dominique)	1 l. [24-08-65]	2 ff. mss.
ROLLAND DE RENÉVILLE (André)		3 ff. mss.
ROLLAND (Romain)	2 l. [7-06-42 et 23-04-57]]	<u>L'Âme enchantée</u> , 2 ff. mss. <u>Souvenirs de Rilke</u> , 6 ff. mss. <u>La 9e Symphonie</u> , 4 ff. mss. Cahiers du nord, Romain Rolland est aussi un écrivain 1 fac-simile de lettre
ROSSET (Clément)	1 l. [8-09-68]	<u>Tragique et répétition</u> , 7 ff. mss.
ROUDAUT (Jean)	1 l. [15-04-68]	<u>L'Éléphant</u> , notes 12 ff. mss. 1er état 37 ff. mss. 2e état 28 ff. mss. 3e état 32 ff. mss. avec corr.
ROUSSEAU (André)	1 l. [23-09-42]	<u>Une poignée de romans</u> , 12 ff. mss.
ROY (Claude)	1 l. [4-01-54]	<u>Le Coq</u> , 1 f. ms.
ROY (Jules)	1 l.	<u>Jean Grenier</u> , 2 ff. mss. et 3 ff. dact. <u>Les enfants de lumière</u> , 2 ff. mss, 9 ff. dact. avec corr, 1 art.
SAGAN (Françoise)	1 l.	4 ff. mss.
SAINT-CLAIR (M.)		1 f. ms.
SAINTE-SOLINE (Claire)	1 l. [7-01-54]	2 ff. mss.
SALINAS (Wilna)		56 ff. mss.
SARRAUTE (Nathalie)	1 l. [25-05-56]	<u>Martereau</u> , 2 ff. mss.
SARTRE (Jean-Paul)	1 l.	<u>Le Sursis</u> , 12 ff. mss.

SCHEHADE (Georges)		Poème 1 f. ms.
SCHLUMBERGER (Jean)	1 l. [28-10-40]	<u>Dialogues avec le corps endormi</u> , 1 f. ms.
SEGHERS (Pierre)		Poèmes, 5 ff. mss.
SIMENON (Georges)	1 l.	
SIMON (Claude)	1 l. [13-07-67]	1 f. ms.
SOLLERS (Philippe)	1 carte [19-05-59], 1 l. [26-05-59]	<u>Images pour une maison</u>
		1 f. ms.
SOUPAULT (Philippe)		Poème, 3 ff. mss.
STIL (André)	2 l. [5-04 et 6-05-45]	<u>Astéréopsie expérimentale</u> , 1 dessin 2 ff. mss.
SUPERVIELLE (Jules)	1 carte [20-06-39]	1 f. ms.
THOMAS (Henri)	1 l [15-11-49]	Poèmes, 5 ff. mss.
THYDEMOUNIER	1 l. [1-09-57], 1 photo	<u>C'est Noël</u> , 1 f. ms.
TOUR DU PIN (Patrice de la)	1 l. [20-03-47]	Poème, 1 f. ms.
TOURNIER (Michel)	1 l. [4-03-68]	<u>Vendredi</u> , 5 ff. mss.
UNGARETTI (Guiseppe)	1 mot [10-09-53]	5 ff. mss.
VAGNE (Jean)	1 l. [18-06-41]	1 f. ms.
VALENSIN (Auguste)		4 ff. mss.
VALÉRY (Paul)	2 l. de Julien MONOD [18-05 et 31-05-43]	1 f. mss. et dact.
VAN DER MEERSCH (Maxence)	3 l [28-05, 16-08 et 15-09-43]	5 ff. dact.
VILDRAC (Charles)	1 l. [13-08-41]	<u>L'ennemi</u> , 1 f. ms.
VILMORIN (Louise de)	1 l. [25-01-52]	1 f. ms.
		<u>La Lettre</u> (ballet), 10 ff. mss.
WAHL (Jean)	1 l. [6-02-?]	Poème, 2 ff. mss. <u>Note sur la liberté</u> , 6 ff. mss.
WERRIE (Paul)	1 l. [12-07-64]	<u>Honneur et Jalousie</u> , 2 ff. mss.
WODLI (Guillaume)		2 ff. mss.
YOURCENAR (Marguerite)	2 l. [22-01-32 et 7-02-64]	<u>L'Œuvre au noir</u> , 1 f. ms. 2 ff. dact. avec corr.

Pièce annexe n°5

ARTICLES ET CONFÉRENCES DE JEAN GRENIER

(Extrait de l'inventaire complet)

Carton I

1922

15 av. Floréal, Les Théories d'Einstein [2 art. signés François Crucy et Louis Guilloux]

9 déc. Floréal, Portrait de Proust

1923

mai L'Université de Paris, La Croix des Roses, par Julien Benda

21 juil. Floréal, Léopardi

juil. L'Université de Paris, Fermé la nuit, par P. Morand

18 août Floréal, Nie wieder Krieg

La Vie des lettres et des arts (12), Les directions présentes de la littérature. Où nous en sommes.

La Vie des lettres et des arts (13), les tendances présentes de la littérature. I. Romanciers : Proust (fin), Giraudoux, Morand.

La Nervie, Le théâtre de H. R. Lenormand au « Marais »

1924

12 jan. Floréal, En Avignon ... pays d'amour

15 mars Philosophies, Le nihilisme européen et les appels de l'Orient (1)

15 mai Philosophies, Le nihilisme européen et les appels de l'Orient (2)

15 juin Les Dernières nouvelles du dimanche, La nouvelle Venise. Venise, bazar d'Orient (1)

22 juin Les Dernières nouvelles du dimanche, La nouvelle Venise. Venise, séjour d'indolence (2)

15 sept. Philosophies, Souvenirs, par Tagore ; Voyage dans l'Inde, par Bousels ; Lettre d'Autriche : une visite à Stefan Zweig ; Paradis à l'ombre des Epées : Montherlant

15 oct. La Bretagne touristique, Un philosophe breton : Jules Lequier

15 nov. Philosophies, Recherche d'une première vérité, par Lequier

Le Disque vert, Notes sur l'ambivalence des sentiments d'après Freud

La Vie des lettres et des arts (15), Philosophie. L'état présent de la philosophie

1925

- 15 jan. La Bretagne touristique, Max Jacob, poète breton
mars Philosophies, Cygne, par Tagore
15 av. La Bretagne touristique, Un jeune écrivain breton : M. Martin-Chauffier
juil-sept. Logos, La philosophie de Brunschvicg
15 sept. La Bretagne touristique, George Palante [nécrologie, 1 art. et 1 photocopie]
1^{er} oct. Mercure de France, Lettre ouverte attribuée à Jean Grenier [photocopie]
1^{er} oct. La Nouvelle Revue Française, L'Épervier, par Louis Martin-Chauffier
15 oct. La Bretagne touristique, L'Épervier, par Louis Martin-Chauffier
déc. Il Baretti, Montherlant
Annales de l'Université de Grenoble, Schopenhauer et l'Inde
La Vie des lettres et des arts (17), La crise de l'esprit européen [corr.]

Manque

- 27 mars Cahiers du mois, Les appels de l'Orient, Le charme de l'Orient [caisse contenant des articles non coupés]

1926

- mai-juin Revue philosophique, Trois penseurs italiens : Aliotta, Rensi, Manacorda.
juin Revue pédagogique, Un philosophe et pédagogue italien : Guido della Valle
La Vie des lettres et des arts (21), Une « semaine de Sagesse » chez Keyserling

Manque

- Cahiers du mois, Examen de conscience [caisse contenant des articles non coupés]

1927

- 1^{er} mars La Nouvelle Revue Française, Enfants et meurtriers, par Hermann Ungar
1^{er} mai La Nouvelle Revue Française, L'Esprit
juin [Prospectus d'éditeur], Louis Guilloux, La maison du peuple
1^{er} oct. La Nouvelle Revue Française, Les écrits : la rencontre de Cervantès et du Quichotte, par P.-E. Martel ; La Maison du peuple, par L. Guilloux [Prospectus d'éditeur], André Chamson

1928

1^{er} jan. La Nouvelle Revue Française, Les Hommes de la route, par André Chamson

1929

1^{er} juin La Nouvelle Revue Française, Portrait de Mouloud

1930

1^{er} mars La Nouvelle Revue Française, Le Quartier de sagesse, par Henri Bosco

1^{er} mai La Nouvelle Revue Française, Cum apparuerit

15 juin Europe, L. Guilloux, Dossier confidentiel

1^{er} juil. La Nouvelle Revue Française, Sur l'Inde I [corr.]

12 juil. Discours prononcé par M. Grenier au lycée d'Albi, sur le centenaire de l'Algérie

août La Nouvelle Revue Française, Sur l'Inde II [corr.]

1^{er} sept. Sur l'Inde III

1931

1^{er} mai La Nouvelle Revue Française, Les îles Kerguelen

1^{er} oct. La Nouvelle Revue Française, Chandogya-Upanisad, traduite et annotée par Emile Senart

15 oct. Europe, Henri Petit, Descartes et Pascal

Manque

Hiver Le Mail, Childe Harold [caisse contenant des articles non coupés]

1932

1^{er} av. La Nouvelle Revue Française, Les îles Fortunées

15 juin Europe (114), L'île de Paques

juin Sud, Une tentative [revue complète]

1^{er} nov. La Nouvelle Revue Française, Histoires inquiètes, par Conrad

1^{er} déc. La Nouvelle Revue Française, Tite-le-Long, par Marcel Jouhandeau ; Solitude de la pitié, par Jean Giono

Pièce annexe n°6

ARTICLES SUR JEAN GRENIER

(Extrait de l'inventaire complet)

Carton I

1923

18 juil. Action, Littérature

1924

21 fév. Le Progrès, Ligue du Chléliff [p. 2]

mars Le Figaro, Les Revues

7 juin Nouvelle littéraires, Le Nihilisme

1925

Invitation pour les cours publics de l'Institut français de Naples

1927

[Bernard Grasset éditeur], Vient de paraître

1928

22 mars Vossische Zeitung, Hamsun und Claudel

4 av. Berl. Tagbl., Claudel und Bergson

L'Europe centrale, La Vie à Prague

1929

août Nouvelles littéraires, Poètes et poésie

L'Effort, M. Jean Grenier aime les bêtes...

1930

Nouvelles littéraires, Actualités poétiques

1931

11 av. Nouvelle littéraires, Du romantisme

1932

1er av. [Journal non précisé], La Nouvelle Revue Française

8 mai Dépêche algérienne, La Nouvelle Revue Française
Presse libre, Sud

